En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 4 DECEMBRE 1946 — no 3

OBSERVATOIRE

Paroles à méditer

Dans leur lettre collective dont nous publions les principaux extraits en première page, les archevêques et évêques catholiques de l'Ontario adressent des félicitations à nos frères franco-ontariens.

Pourquoi ces félicitations? Quel en est le motif?

Si l'on en juge par le caractère public de la lettre, par la matière qui en fait l'objet, par la haute dignité des signataires, il ne peut être question d'une chose insignifiante, sans valeur et sans importance.

Ceux qui connaissent déjà l'histoire de la survivance canadienne-française en Ontario, savent à quoi s'en tenir.

Nos frères franco-ontariens ont lutté avec héroïsme (il faudrait souligner fortement ce mot) pour la défense et le progrès de leurs écoles catholiques et françaises. Ils n'ont reculé devant aucun sacrifice pour conserver, à l'école et par l'école, leur religion et leur langue. Leurs efforts continus, persévérants n'ont pas été vains. Ils possèdent aujourd'hui une organisation scolaire que les forces conjuguées du fanatisme ne peuvent détruire.

Et voici que l'épiscopat catholique de toute leur province, lequel comprend Son Em. le cardinal McGuigan, leur adresse de particulières félicitations pour avoir éduqué leurs enfants dans leur "langue chérie" et leur "culture

(suite à la page 8)

Regard en arrière

Soif de lectures

Par Camille LESSARD

Ma petite amie, Anna-Marie Turcotte, fille de Georges Turcotte, député au fédéral, comprenant la soif de mon cerveau avide de savoir, me prêtait tous les livres de la bibliothèque de son père. Chez le notaire Béland et chez l'arpenteur Tourigny, on me passait journaux, feuilletons et livres. Les portes de la bibliothèque paroissiale m'étaient ouvertes et j'y puisais sans discernement et sans guide. Chaque lettre avait pour moi un sens musical et l'assemblage des lettres d'un mot m'était une symphonie littéraire. La musique des mots avait pour mon jeune cerveau un enivrement aussi fascinant que l'harmonie des sons pour l'âme du musicien.

Au presbytère, on me passait la Vérité, de Québec, éditée par Tardivel, je crois. A cette époque j'avais tout au plus une douzaine d'années et n'empêche que je lisais la "Vérité", journal sérieux s'il en fut, mais je ne vous affirme pas que je comprenais tout ce que je lisais. . . Tout ce que je me rappelle, c'est que les pages de ce journal contenaient une histoire qui me fascinait comme un beau conte. C'était en rapport avec un nommé Léo Taxil et une certaine Diana Vaughn que j'appris, plus tard, avoir été les tristes pantins de la plus grande fumisterie maçonnique de l'histoire.

Je prenais soin de cacher mes livres d'histoire quand j'arrivais à la maison. Ma mère étant écrasée par le travail, je comprenais que je devais l'aider. Mais, hélas! mon amour pour les mots noyait en moi tout sens d'honneur et de coeur. Pour lui mettre un bandeau sur les yeux, j'enlevais la couverture de papier d'un de mes livres de classe pour en recouvrir mon livre de contes. Si ma mère me demandait de l'aider à laver la vaisselle, je répondais distraitement: "Oui, attends une minute, je vais finir d'apprendre ma leçon et je vais t'aider." Quand ma "leçon" (livre d'histoire) était finie, souvent ma mère était au lit afin de refaire ses forces pour sa lourde tâche du lendemain.

Ma pauvre mère aurait dû se servir du fouet pour me forcer à l'aider. Mais elle était trop bonne! J'ai, ce soir, le rouge au front et les larmes aux yeux en songeant à l'égoïsme de mon jeune âge.

Le soir, dans la saison où nous dormions au grenier, je grimpais en haut avec les autres, mais ce n'était pas avec l'intention de clore mes yeux! Je cachais, le mieux que je pouvais, la faible clarté de ma petite lampe et je lisais. . . Dans le silence de la nuit, j'entendais notre vieille horloge sonner minuit, une heure, et je lisais toujours. Quelquefois, j'entendais craquer les planches de l'escalier. Ma mère arrivait près de mon lit et, à voix basse, pour ne pas réveiller les enfants, me disait: "Tu vas te coucher tout de suie! Tu n'es pas raisonnable! Tu t'abimes les yeux et tu dépenses tellement d'huile que ton père ne serait pas de belle humeur s'il le savait! Forcée dans mes derniers retranchements, je me résignais à éteindre ma lampe et, deux minutes plus tard, je dormais.

Le matin je ne venais plus à bout de me lever. Je m'endormais trop. Commandements, coups de balai au plafond, rien n'y faisait: je dormais. Alors, ma mère finissant par perdre patience, montait pour enlever les couvertures de mon lit. Ma modestie contribuait plus à m'ouvrir les yeux que toutes les remontrances du monde! Les temps ont bien changé depuis ce jour!

MESSAGE DU PRESIDENT GENERAL

Notre nouveau service de Librairie française

Mes chers compatriotes,

Il me fait plaisir de vous apporter aujourd'hui une excellente nouvelle. Après mûre réflexion et de nombreuses démarches, l'A.C.F.A. lance une importante initiative. Nous déplorions depuis longtemps l'absence de librairie française en Alberta. Les instituteurs et institutrices en particulier étaient les tout premiers à souffrir de cette lacune. L'Association a donc pris la chose en main et elle vient d'inaugurer un "Service de librairie française".

Cette librairie, qu'on le remarque bien, est au service non seulement des maîtres et maîtresses d'écoles, mais du public en général. Tous pourront en profiter et recevoir des conditions aussi avantageuses que dans n'importe quelle librairie de l'Est. On pourra lire dans une autre page une première annonce de brochures, albums, livres, cartes de Noël, bonnes chansons, etc. D'autres listes seront publiées au cours des prochaines semaines.

On comprendra que nous devons débuter modestement. Mais nous comptons bien agrandir notre service de librairie au fur et à mesure que les affaires progresseront. Dès maintenant, notre secrétaire se fera un plaisir de remplir toutes les commandes qu'on lui adressera. Qu'on remarque cependant que nous sommes éloignés des éditeurs et que si nous n'avons pas en mains les livres demandés, on devra nous accorder un délai suffisant.

Je suis heureux de vous dire ici que déjà nous avons commencé à écouler le premier dépôt de livres que nous avions en magasin. Ceux qui veulent donner des commandes pour Noël, devront donc se hâter pour ne pas être désappointés.

Une fois de plus l'A.C.F.A. prouve qu'elle rend d'immenses services aux nôtres. Cette nouvelle initiative en est une autre preuve. Comme président général de l'Association, je souhaite le plus entier succès à notre Librairie.

L.-P. MOUSSEAU, M.D.

L'Immaculée-Conception célèbre ses quarante ans d'existence

Dimanche prochain, le 8 décembre, la paroisse de l'Immaculée-Conception célébrera, avec sa fête patronale, le quarantième anniversaire de sa fondation. C'est en effet le 8 décembre 1906 que Monseigneur Legal bénissait l'église nouvellement construite dédiée à l'Immaculée-Conception.

La fête de dimanche prochain sera marquée par une messe solennelle à 11 heures, à laquelle S. Exc. Monseigneur J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, sera présent. Le sermon de circonstance sera donné par S. Exc. Monseigneur H. Routhier, o.m.i., de Grouard. De 3 à 6 heures de l'après-midi, les Dames de la paroisses organisent une réception dans les salles du Couvent; on y servira le thé. Tous les anciens et les amis de la paroisse sont invités cordialement à y être présents et à venir y renouer d'anciennes connaissances.

Le soir à 7h. 30, il y aura à l'église paroissiale salut solennel du T. S. Sacrement et chant du Te Deum.

Historique

En 1905, l'Alberta était érigée en province et Edmonton en devenait la capitale. Jusqu'à cette date, une seule paroisse catholique existait à Edmonton, celle connue sous le nom de "mission Saint-Joachim". Prévoyant l'expansion rapide de la nouvelle capitale, Monseigneur Legal décida la création d'une seconde paroisse, celle de l'Immaculée-Conception. Dans ce but on s'assura la propriété d'un bloc de terrain entre l'avenue Kinistino (96ème rue) et l'avenue Namayo (97ème rue), la rue Picard (108ème avenue) et la rue Gallagher (108èmeA avenue). On se mit aussitôt à l'oeuvre et l'année suivante, 8 décembre 1906, Monseigneur Laval inaugurait le nouveau temple.

Curés

La paroisse fut confiée au RR. PP. Oblats et le P. Hétu en prit d'abord la direction. En 1907, le R.P. Lemarchand était nommé curé. Il fut secondé dans son travail par les RR. PP. Lépine et Culérier.

En 1911, la paroisse passe sous la direction du clergé séculier. Sept curés vont s'y succéder: MM. les abbés Rocque (décédé récemment), J.-A. Ouellette, J.-A. Ethier, A. Lepage, A. Bernier et J.-R. Ketchen. D'autres viendront leur prêter main-forte. Mentionnons MM. les abbés Lapointe, Chartrand, Bélanger, Normandeau, Monseigneur Pilon et les RR. PP. Jésuites.

M. l'abbé J.-R. Ketchen

Une large part de mérite revient au curé actuel, M. l'abbé J.-Roméo Ketchen, qui se dévoue au ministère des âmes dans cette paroisse depuis près de 20 ans. C'est le 16 août 1928, en effet, qu'il entrait en fonction. Nous relevons dans le programme-souvenir du 25ème anniversaire de la paroisse le passage suivant: "Appartenant à une famille respectée d'Edmonton, ancien élève des Jésuites, M. l'abbé Ketchen est un enfant de l'Ouest. Successivement desservant de Spruce Grove, curé de Calder, secrétaire de Mgr l'archevêque d'Edmonton et curé de l'Immaculée-Conception, il a par son dévouement, son entrain, sa loyauté, alliés à une intelligence supérieure et à une piété sincère, gagné l'estime de tous." M. le curé Ketchen est toujours à l'oeuvre et toujours grandement estimé de ses paroissiens de l'Immaculée-Conception.



L'église et le presbytère de l'Immaculée-Conception d'Edmonton. Cette paroisse célèbre dimanche prochain le quarantième anniversaire de sa fondation.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

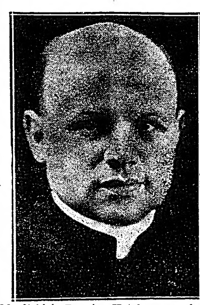
Henri Ricard, Carbondale, Alta

Alcide Bruneau, Jean-Côté, Alta

Maxime Levasseur, Fort Kent, Alta

Charles Lebas, Lac-la-Biche, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception depuis près de 20 ans.

Les divorces par provinces

D'après le journal "St. Catharines Standard", voici comment se répartissent les divorces, en proportion des mariages:

Colombie canadienne: un divorce par 8 mariages; Alberta: un divorce par 15 mariages; Manitoba, un divorce par 20 mariages; Ontario, un divorce par 21 mariages; Saskatchewan, un divorce par 26 mariages; Nouveau-Brunswick, un divorce par 49 mariages; Nouvelle-Ecosse, un divorce par 64 mariages; Ile du Prince-Edouard, un divorce par 215 mariages; Québec, un divorce par 295 mariages.

Au travail pour refaire le pays

Paris. — Le plan français de quatre ans, visant la rénovation économique du pays, comporte une semaine de travail de 48 heures au lieu de 40, a déclaré Jean Monnet, directeur de la commission qui a rédigé le programme.

Emigration aux Etats-Unis

Ottawa. — Des statistiques publiées par l'ambassade américaine à Ottawa révèlent que les Canadiens cherchent à émigrer nombreux vers les Etats-Unis et que cette tendance est particulièrement marquée parmi les hommes de profession.

De juillet 1945 à juin 1946, les consulats américains ont en effet accordé à 18,280 Canadiens des visas les autorisant à s'établir aux Etats-Unis pour y vivre. Sur ce total, il y avait 2,636 hommes de diverses professions. C'est plus de trois fois les 816 Canadiens de cette catégorie qui avaient passé la frontière de juillet 1941 à juin 1942. Et cette tendance semble s'accentuer.

Les statistiques de l'ambassade ne précisent pas à quelles professions appartiennent ces émigrants canadiens, mais on a constaté qu'il s'agit surtout d'ingénieurs, de médecins, de chimistes, de physiciens et de techniciens de diverses spécialités.

La vraie éducation ne peut exister sans la religion

Lettre collective des évêques d'Ontario sur l'enseignement religieux à l'école

Le Conseil ontarien de l'Education catholique ayant présenté à la commission royale, chargée de faire enquête sur l'instruction publique, un nouveau mémoire sur le droit à l'existence des écoles séparées, les archevêques et évêques de l'Ontario ont publié une lettre collective pour appuyer ce mémoire.

La lettre remarque d'abord que le Conseil de l'Education catholique a l'autorité nécessaire pour se prononcer au nom des parents, des commissaires, des instituteurs de langue française et de langue anglaise. Elle rappelle la part des laïcs catholiques dans l'éducation religieuse des enfants.

"Le zèle du laïcat pour l'éducation religieuse des enfants n'est pas moindre que celui du clergé parce qu'il y voit le plus noble idéal et le devoir sacré des parents. Nous sommes fiers de reconnaître le magnifique exemple de générosité et de sacrifice donné par les laïcs de toutes les classes de la société pour conserver la fidélité à leur idéal."

"Grâce au progrès de l'éducation et aux avantages accordés par la législation canadienne, tant dans la province d'Ontario qu'ailleurs, le laïcat peut maintenant se prononcer ouvertement et veiller à l'administration de l'éducation. Le besoin d'autorité épiscopale et le besoin de direction nécessités dans les premiers jours ont cessé. Cependant, l'éducation est à tel point nécessaire au bien-être de la société et elle s'identifie à tel point à la religion que Nous, évêques, qui sommes responsables de l'éducation ne pouvons Nous désintéresser de l'administration des écoles pas plus qu'un médecin ne peut se désintéresser de la question des hôpitaux et des soins aux malades, ou le manufacturier de la législation industrielle."

"Les catholiques ont toujours soutenu que la religion est nécessaire à la véritable éducation et que la religion elle-même a besoin de l'éducation."

L'Eglise et l'éducation populaire

"L'Eglise a lancé et soutenu l'éducation populaire. Dans tous les pays chrétiens les premières écoles ont été des écoles religieuses et il en a été de même dans Ontario et aux Iles Britanniques. Le principe de cette union entre la religion et l'éducation a été dès le début un axiome pour les protestants comme pour les catholiques. L'expérience qu'on a faite en tenant de désunir ces deux moyens a duré assez longtemps, assez partout, pour qu'on puisse en examiner les résultats, et nous croyons que nous pouvons dire qu'une grande majorité de protestants d'esprit religieux reconnaissent qu'on ne peut séparer les deux si ce n'est que fatalement. Dans une époque et dans un pays où l'avancement et l'encouragement aux études et aux métiers de base ont été remarquables, nous découvrons un nouvel état du peuple qui peut s'appeler "l'ignorance religieuse".

Les évêques ontariens affirment ensuite que "les catholiques n'accepteront jamais un enseignement religieux allant à l'encontre de leur conscience. Comme il est admis dans l'Acte britannique de l'Amérique du Nord, des moyens éducationnels séparés doivent exister pour les protestants et les catholiques de l'Ontario et du Québec.

Les libertés des minorités

"C'est encore en accord avec la tradition britannique que les libertés raisonnables des minorités doivent être respectées. Le fait de procurer de meilleurs moyens administratifs et des systèmes uniformes dans les écoles n'est pas une raison suffisante pour la suppression de la liberté ou l'imposition d'une inégalité pénale.

C'est la gloire des peuples britanniques qu'ils ont su mettre le lien entre l'unité et la liberté ainsi qu'avec leur corollaire naturel: la variété. A ce sujet, nous offrons nos félicitations au groupe considérable de Canadiens français dans différents endroits importants de l'Ontario pour éduquer leurs enfants conformément à leur langue chérie et à leur culture traditionnelle, tout en tenant compte de la nécessité d'une connaissance adéquate de la langue anglaise et de l'harmonie complète avec des institutions britanniques dans cette province de langue anglaise."

Les évêques rappellent que la religion est nécessaire à la moralité qui est éga-

(suite à la page 8)

Réponses non satisfaisantes

New-York. — Les réponses du président Truman et du secrétariat d'Etat des Etats-Unis aux protestations de milliers de citoyens contre la condamnation injuste de l'archevêque Aloysius Stepinac, ne sont pas satisfaisantes, a déclaré Francis X. Stephens, président du comité de coordination des organismes laïques catholiques de l'archidiocèse de New-York, dans une deuxième lettre de protestation adressée aux autorités gouvernementales.

Nouvelles d'Ottawa

Par la B.U.P.

Le charbon

Les autorités fédérales viennent de reconnaître que le Canada ne pourra jamais produire tout le charbon dont il a besoin. La commission fédérale sur le charbon doit faire rapport au gouvernement que le pays ne peut pas devenir tout à fait indépendant des Etats-Unis en ce domaine. Les provinces de Québec et d'Ontario, d'après cette commission, dépendront toujours presque entièrement du charbon américain.

Le rapport de la commission, qui sera soumis au gouvernement à la fin de l'année, recommande également que le gouvernement nomme une commission permanente pour s'occuper des cas d'urgence qui peuvent surgir à la suite de grèves ou dans d'autres circonstances graves.

* * *

Relations fédérales-provinciales

Le premier ministre de la Colombie canadienne est venu dans la capitale fédérale pour discuter les propositions qu'Ottawa a faites aux provinces dans le dernier discours sur le budget, en juin dernier. A son arrivée dans la capitale, M. Hart dit qu'il voulait obtenir certaines précisions sur les propositions fédérales au sujet du partage des taxes. "C'est là, dit-il, le but de ma visite et c'est aussi tout ce que je puis dire."

Actuellement, seulement trois provinces ont accepté ces propositions fédérales qui visent à remplacer les accords conclus en temps de guerre au sujet des taxes. Ces trois provinces sont le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan. Quatre autres provinces, par contre, ont soutenu que ces propositions fédérales sont inacceptables et ce sont: Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse et Alberta. Les deux autres provinces, la Colombie Canadienne et l'Ile du Prince Edouard, se sont abstenues de prendre des engagements.

Décoration à un converti

Boston. — Son Exc. Mgr l'archevêque Richard J. Cushing, de Boston, a présenté la médaille de l'Action catholique à David Goldstein, converti, écrivain et ancien prêcheur public. La médaille est décernée chaque année par le Collège St-Bonaventure d'Orlcan, N.Y., à un citoyen américain qui s'est distingué comme chef de l'Action catholique.

On verra la nuit

Southbridge, Mass. — Un "ceil nocturne" avec lequel les militaires pouvaient apercevoir les objets dans l'obscurité complète, a été inventé pour l'armée américaine. L'instrument, appelé le **métascope**, est une lentille de verre très compliquée possédant une facilité extraordinaire pour recueillir la lumière.

M. Taylor retourne au Vatican

Montréal. — Des dépêches de Washington ont annoncé ces jours derniers que M. Myron Taylor retourne au Vatican comme représentant personnel du président Truman auprès du Saint-Siège.

Une campagne acharnée a été menée dans certains milieux protestants des Etats-Unis contre l'envoi d'un diplomate auprès du Vatican, mais le président Truman a passé outre en expliquant qu'il envoyait M. Taylor en mission pour s'assurer la coopération de tous les hommes de bonne volonté.

Au Canada une campagne a été entreprise depuis quelque temps déjà pour que le Canada ait un ambassadeur au Vatican, comme la très grande majorité des pays civilisés. Cette campagne fut surtout entreprise dans la province de Québec, presque entièrement catholique. Le gouvernement ne semble pas avoir pris jusqu'ici de décision.

Droits essentiels conservés

La nouvelle Constitution du Brésil admet la religion comme partie essentielle de la vie brésilienne. Elle appuie la démocratie sur la souveraineté de Dieu. Elle affirme la liberté de conscience et de religion, maintient l'indissolubilité du mariage et accorde l'nstruction religieuse aux écoles publiques.

Ces dispositions rencontrent pour une bonne partie le programme de la Ligue électorale catholique, programme en dix points, qui demandait "la promulgation de la Constitution au nom de Deu, la reconnaissance des droits fondamentaux et des devoirs de la personne humaine, la défense de la famille, par l'indissolubilité des liens du mariage, le refus de tout monopole de l'éducation et la liberté d'avoir une éducation religieuse".

Le Brésil continuera à avoir son représentant diplomatique au Vatican.

M. Lucien Maynard parle des relations entre le fédéral et les provinces

Lundi dernier avait lieu à l'hôtel Corona le dîner mensuel du Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb. L'invité d'honneur était l'honorable Lucien Maynard, procureur général de l'Alberta.

Une soixantaine de convives, dont plusieurs étaient des invités de la campagne, assistaient à ce dîner que le Conseil offrait à Monsieur Maynard en reconnaissance de la manière dont il représente ses compatriotes au sein du gouvernement de la province. Après quelques paroles de présentation de la part du président, M. l'avocat André-M. Dechène, M. Maynard fit un intéressant exposé du problème des relations entre le fédéral et les provinces. Il expliqua les offres du gouvernement central aux provinces et à quelles conditions Ottawa s'engageait à soulager celles-ci de certains fardeaux financiers.

M. Maynard exposa ensuite l'attitude de chaque province devant les propositions du fédéral. Il fit remarquer que malgré la propagande faite à ce sujet, MM. Drew et Duplessis n'étaient pas les seuls à refuser une entente avec Ottawa. Plusieurs autres provinces avaient des objections aussi sérieuses que l'Ontario et le Québec et contribuèrent aussi largement que celles-ci à la faillite de la conférence intergouvernementale du mois d'août 1945.

Monsieur Manynard parla ensuite des résultats qu'aurait l'entente, telle que proposée par Ottawa, sur l'autonomie des provinces. Il cita des chiffres pour montrer ce qu'il en coûterait aux provinces de persister dans leur refus d'accepter les termes d'Ottawa: Québec perdrait trente-quatre millions, l'Ontario trente-sept, et l'Alberta huit millions.

En terminant son allocution, le procureur général dit à son auditoire que la population des diverses provinces aurait à décider si leur autonomie vaut un tel prix. Il exhorta ses auditeurs à bien étudier le problème et à se familiariser avec tous ses aspects afin de pouvoir, le moment venu, prendre une décision éclairée.

M. A. Boileau, se rendant à la demande du président, remercia en termes chaleureux M. Maynard.

Parmi les assistants, outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait: les RR. PP. Patoine et V. Gaudet, M. le curé Ketchen, MM. A. Sylvestre, Alex St-Louis, René Le Blanc, G.-A. Thibault, G. Barbeau, Milton Martin, Léo Lemieux, Laurier Picard, J.-A. Nadeau, E. Caron, R. Nadeau, F.-E. Labine, P. Benoit, J.-W. Brodeur, Dr L. Giroux, J. Villeneuve, E. Heyciw, J.-L. Barbeau, J.-L. Lebel, J.-M. Fontaine, J.-O. Pilon, P. Chatain, Robert Croteau, C.-A. Rousseau, G. Morin, J.-M. Lamarre, J. Theriault, Jules Laforest, de Chauvin, A.-J. St-Pierre, Edouard Lambert, N. Forcade, Thos Moreau, H.-R. Ramsay, Arthur Pilon, Ferd. Nadon, Bernadin Gagnon, Alphonse Baril, de Bonnyville, Roland Doucet, S. Gagnon, J.-B. Brosseau, E.-J. La Perle, R. Dupuis, C.-A. Pigeon, de Alliance, A. Breton, J.-E. Brault, André Dubuc.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 10 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 4 DECEMBRE 1946

Le respect de l'homme

Dans leur dernière déclaration collective, les archevêques et évêques catholiques des Etats-Unis rappellent à propos qu'au fond de tous les désaccords qui partagent aujourd'hui si péniblement le monde, "on trouve le problème de l'homme."

Si les chefs d'Etat, affirment-ils, pouvaient s'entendre sur la véritable nature, sur les droits et les devoirs de l'homme, les discussions relatives à la sécurité des peuples, à la protection des minorités, à la liberté du commerce, à la répartition des matières premières, au désarmement progressif et au contrôle de la force atomique, pourraient aboutir à des solutions, sinon parfaites, du moins tolérables. Au lieu de considérer d'abord les droits que l'homme tient de sa nature et de Dieu, les chefs des grandes puissances tentent de faire prévaloir leur désir de domination, et il en résulte un état de trouble et d'inquiétude contraire à la paix et au bonheur du monde.

"Nous soutenons, disent les évêques américains, que le respect des droits et des devoirs de l'homme, comme individu et comme membre de la société civile et domestique, constitue la première obligation de tout gouvernement à l'égard de ses administrés. L'Etat a sans doute la prétention légitime d'obtenir d'eux leur collaboration au bien commun, mais pas jusqu'au point de violer, par l'usage de la coercition, leurs droits personnels, politiques, sociaux et religieux. Ce qu'un gouvernement ne peut pas faire dans l'exercice de sa propre souveraineté, il ne peut pas, non plus, l'approuver ni s'en faire le complice en l'encourageant chez un autre gouvernement, lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes compliqués comme ceux qui se présentent actuellement aux nations en train d'établir la paix et de déterminer les moyens de la préserver. . .

"En certains cas, des ententes destinées à protéger les droits élémentaires de l'homme, après avoir été conclues à la suite de longues conférences préliminaires, ont été répudiées unilatéralement par l'un des vainqueurs; et les autres nations, qui avaient été parties contractantes à ces ententes, ont toléré ces répudiations. Ainsi, dans le but de maintenir l'unité, on a consenti des compromis fatals, soit explicitement, soit en tolérant de sauvages agressions."

On ne saurait mieux résumer la crise actuelle où se démènent les grandes puissances. C'est l'aboutissement des marchandages auxquels elles se livrent en commun depuis quelques années. On a beau dire qu'elles ont toujours agi de la sorte, que leurs diplomates ont toujours été de plus ou moins habiles maquignons, cela ne règle rien. L'usage de mauvaises méthodes n'améliore pas la situation présente; il menace, au contraire, de l'aggraver.

* * *

Qui paie, en définitive, les résultats du maquignonnage?

Plus d'un an après la fin des hostilités, des millions de prisonniers sont encore éloignés de leurs familles, le plus souvent soumis à des travaux forcés et victimes, en bien des cas, de la sous-alimentation.

Des milliers de réfugiés et d'exilés croupissent dans les camps où ils sont entassés, incertains de l'avenir.

Des millions d'êtres humains, y compris des femmes et des enfants, sont arrachés de leurs foyers et chassés ailleurs comme de vulgaires troupeaux.

Des centaines de techniciens et d'ouvriers spécialisés sont contraints d'accomplir des travaux pour le plus grand bien économique des vainqueurs.

Pendant que des millions d'êtres humains souffrent dans leur chair et dans leur âme, les représentants des grandes nations se disputent, s'injurient parfois, pour conserver ou obtenir ce qu'on appelle des zones d'influence.

Les Archevêques et évêques des Etats-Unis ont raison d'affirmer: "Dans l'état actuel des choses, les générations futures seront justifiées d'accuser les vainqueurs d'actes d'inhumanité analogues à ceux qu'on a reprochés aux nazis et aux fascistes." Et encore: "Ce n'est pas ainsi qu'on bâtit la paix et qu'on instaure la collaboration entre les Etats. Jamais un bien durable ne pourra sortir de pareilles violations de la dignité de la personne humaine."

* * *

Il est remarquable que le mépris dont l'homme souffre aujourd'hui, s'épanouisse comme une fleur d'enfer à la suite d'époques qui ont mis tous leurs soins à glorifier l'homme, à le déifier.

L'homme était tout puissant. Il découvrait les forces de la nature, les domptait, les faisait servir à ses besoins, à son confort.

L'homme était le plus beau des spécimens vivants. Il avait bien progressé depuis son ancêtre lointain, le singe; il s'appliquait chaque jour à devenir plus beau, plus ravissant. A un certain degré de perfection physique, il était invité à exhiber sa chair, à la dévoiler pour ses adorateurs.

Avec tant de génie, de force et de beauté, il pouvait se passer de religion. Il était lui-même sa religion; il était son dieu.

Nous ne sommes pas encore sortis de ces époques qui ont emboîté le pas, et voilà que le mépris le plus complet, le plus cruel, le plus diabolique s'acharne sur l'homme avec une obstination, une intensité jamais dépassées dans l'histoire.

Pour avoir affirmé que l'homme ne vient pas de Dieu, on a oublié l'image de Dieu qui est en lui, qui est son âme. "Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance", disent les Ecritures en nous racontant l'origine de l'homme. La sainte image de Dieu, jamais elle n'a été aussi méconnue, aussi outragée.

Pour avoir nié que Dieu est la source première des droits de l'homme, comme de ses devoirs, on a refusé à l'homme l'exercice de ses droits les plus élémentaires, les plus essentiels; on l'a empêché d'accomplir ses devoirs. On a même affirmé qu'il n'avait de droits que ceux que lui accordaient les lois, les conventions humaines.

Pour avoir nié que l'homme doit retourner à Dieu comme à sa fin dernière, à son bonheur suprême, on l'a rivé à des tâches terrestres en lui défendant de regarder vers le ciel; on l'a soumis comme un esclave à la Classe ou à l'Etat.

Le mépris de l'homme pour l'homme est une conséquence directe de la négation de Dieu et de ses attributs. Pour redonner à l'homme sa dignité native, il faudra retrouver Dieu.

Le monde peut-il aujourd'hui comprendre cette leçon de l'histoire? Devra-t-il passer par d'autres souffrances encore, de plus terribles peut-être, pour s'ouvrir les yeux à la vérité?

S.P.

En lisant les journaux

Pour une élite agricole

LA TRIBUNE, Sherbrooke. — Une heureuse mode fait qu'il se forme, un peu partout, en notre province, depuis quelques années, des cercles paroissiaux de jeunes cultivateurs. C'est une très bonne chose et il faut encourager autant que possible cette sorte d'initiative.

Un cercle de jeunes agriculteurs bien organisé, dans une paroisse, crée un vivant intérêt autour du problème agricole, et de plus, il permet d'étudier en coopération les besoins, les possibilités et les ressources agricoles de la paroisse; ceci, de concert avec les agronomes, le clergé et les instructeurs qui lui apportent le précieux concours d'un enseignement bienfaisant.

Le seul danger qui menace vraiment un organisme de cette sorte, c'est que la politique, ou plutôt l'esprit de politicaillerie s'introduise dans les discussions ou les délibérations entre les membres. Les cercles bien organisés et qui désirent poursuivre des fins utiles savent, par de bons règlements, parer à cette menace.

L'oeuvre des cercles de jeunes agriculteurs a pour but primordial de préparer, pour l'avenir, l'effectif humain à la campagne, par les moyens d'une éducation conformes aux nécessités que la vie rurale imposera demain aux fils du sol.

L'agriculture est une affaire d'intelligence et d'administration, d'instruction et de formation. De toutes les réformes qu'on peut entreprendre pour le relèvement de l'agriculture, il n'en est pas de plus désirable que la formation d'élites rurales plus nombreuses.

Contrastes

L'EVENEMENT JOURNAL. — L'Europe connaît une période de sous-alimentation forcée. Là où on a faim, c'est parce que l'on n'a pas suffisamment à manger: cela paraît une vérité de La Palisse. Pourtant, il n'en est pas partout de même. Au Canada et aux Etats-Unis, des jeunes filles souffrent souvent de sous-alimentation volontaire. "Leur régime est déplorable", déclare le Dr Hoobler, spécialiste des enfants, "et manque totalement d'équilibre". Elles se privent de manger pour perdre du poids et avalent toute la journée des "ice cream sodas". Ces habitudes ont pour résultat un accroissement de la tuberculose chez les jeunes filles.

L'agitation des barattes

LE DEVOIR. — Nous signalions l'autre jour un nouveau décret de la Commission que préside le tsar des prix et du commerce, M. Donald Gordon, a l'effet d'interdire aux cultivateurs de prendre d'avance, dans les fabriques rurales contre remise anticipée de leurs coupons de rationnement, leur provision de beurre pour la saison d'hiver.

Le régime nouveau est manifestement absurde, son résultat le plus net serait de faire promener du beurre des fabriques rurales jusque dans les entrepôts des villes pour ensuite le ramener dans les campagnes et le mettre, par petits quantités à la fois, à la disposition des consommateurs de la classe rurale. Les fabriques de la campagne, d'une façon très générale, ne sont en effet pas aménagées pour pratiquer l'entreposage prolongé et en grande quantité.

C'est pour cela que le cultivateur, depuis qu'il existe des fabriques de beurre où il porte son lait ou sa crème, a pris l'habitude de faire, à l'automne, sa provision de beurre pour tout l'hiver. Cela ne serait plus possible. Ainsi en a décidé la Commission de M. Gordon.

Ces messieurs de la Commission en seront-ils bien avancés? **La Terre de Chez Nous**, organe officiel de l'Union catholique des cultivateurs, reproduit une lettre que lui adresse un cultivateur de la paroisse de Ste-Croix, M. Robert Pouliot.

"Si l'on croit de cette manière, écrit M. Pouliot, restreindre la consommation du beurre, on y voit double. Le cultivateur, s'il se voit dans l'obligation de baratter, amassera la provision dont il a besoin. La baratte tournera pour toute la famille et à pleine capacité. Puisqu'il le faut, les barattes tourneront".

Il n'y a pas de décret contre la baratte. Peut-il y en avoir un?

L'établissement rural, source d'indépendance et de sécurité

Par J.-B. LANCTOT, agronome

Au congrès national de colonisation, M. J.-B. Lanctôt, agronome et directeur de l'Aide à la Colonisation, a donné un aperçu général de la colonisation au Canada. Après un bref retour sur le passé pour en tirer d'utiles leçons, il a examiné les faits actuels pour arrêter un programme d'avenir.

I.—FAITS HISTORIQUES

Avant la conquête:

Le premier fait historique à faire ressortir, c'est bien la décision prise par la France de se lancer à la conquête militaire de l'Europe, avec les résultats néfastes que l'on sait — au lieu d'entreprendre une oeuvre de paix et de s'assurer la possession, par la colonisation, du continent nord-américain, possession qui lui eût valu la première place dans le monde. Loin de connaître l'expansion rêvée d'un Jean Talon, la Nouvelle-France subit la débâcle de 1760. Comment peut-il en être autrement lorsque les idées en vogue sont celles d'un Voltaire? Cette école — abstraction faite de sa pensée à l'égard du christianisme — n'est-elle pas convaincue que le Canada comprend tout au plus "quelques arpents de neige" dont il ne vaut guère la peine de s'occuper? Ainsi, la colonisation de la Nouvelle-France s'anémie faute de l'appui nécessaire des dirigeants de l'époque en France. Voilà une première leçon historique à méditer.

Après la conquête:

Après la conquête, les hauts fonctionnaires français abandonnent à leur sort les habitants du Canada. Seul le clergé garde allumé le flambeau de la foi et prépare ainsi la "revanche des berceaux". Durant le demi-siècle suivant, le plus glorieux de l'histoire canadienne, on pose des actes qui témoignent d'une confiance profonde en la Providence, d'une volonté ferme de procéder à la reconquête pacifique de la terre. L'adversaire multiplie les obstacles, tels les concessions forestières aux grandes compagnies, les octrois de terre aux amis, et cela avec la complicité des gouvernants d'alors. Mais les berceaux continuent leur cadence prolifique. Des esprits plus clairvoyants, des volontés plus intrépides tentent de contourner cette politique d'obstruction qui empêche la race canadienne-française de prendre son essor. L'histoire enregistre des victoires consolantes. Deuxième leçon à méditer.

a) Migration aux Etats-Unis:

Faute d'une politique de colonisation adéquate et suivie, les migrations vers les Etats-Unis finissent par prendre libre cours et sont accueillies en guise de solution au problème du surpeuplement de nos paroisses rurales. Cette saignée épuisante pour le jeune peuple français du Canada aura tôt fait d'assurer la majorité aux autres, aidés par une immigration qui vise à noyer les premiers occupants du pays.

Comme il s'était trouvé un Talon au temps de la colonie pour pousser un programme hardi de développement, surgissent un curé Tremblay, un Mgr Bourget et d'autres pour prôner l'établissement rural en Canada, pour mettre sur pied un organisme à cette fin: la Société ou l'Association de Colonisation. Mais, pour la seconde fois dans l'histoire, les dirigeants du temps ne saisissent pas l'occasion de reprendre, par des moyens pacifiques, le territoire perdu par la guerre. Et l'exode se continue à un rythme tel qu'il se trouve aujourd'hui aux Etats-Unis quelque 40 pour cent des effectifs canadiens-français de l'Amérique. Troisième leçon historique à méditer.

b) Exode rural:

La grande industrie, née des inventions mécaniques, mue par des idées matérialistes, crée l'appât du gain et l'attrait des villes; elle entraîne la désertion des campagnes. Des milliers d'habitants, faute d'une éducation et d'une orientation appropriées, délaissent la terre nourricière. D'après une étude à point présentée récemment aux Semaines sociales du Canada par M. Dominique Beaudin, les effectifs des paroisses anciennes du Québec ont diminué de moitié depuis 1871, paroisses, faut-il le faire remarquer, bien pourvues de sols fertiles et d'avantages économiques. Quatrième leçon historique à méditer.

c) La guerre de 1914 et la crise de 1930:

A cause de la première guerre mondiale de 1914-18 et de la période de prospérité factice qui s'ensuit, le malaise social résultant de cette migration des nôtres ne se fait sentir qu'avec l'arrivée de la grande dépression de 1930. Des centaines de milliers de familles se trouvent soudainement sans le sou, précipitées du jour au lendemain dans un angoissant état de chômage. Des sociologues avertis, aidés des dirigeants aux abois, mettent sur pied des organismes destinés à pallier dans une certaine mesure à cette situation. Les Sociétés diocésaines de Colonisation, entre autres, se vouent à une oeuvre positive de retour à la terre d'un grand nombre de ces familles désoeuvrées; elles contribuent ainsi à la fondation de quelque cent nouvelles paroisses au cours d'une douzaine d'années. Mais, il faut le dire, les Sociétés diocésaines, dans le recrutement et l'établissement, ne peuvent faire porter leur travail que sur des familles pauvres et démoralisées. Il faut agir en vitesse pour remédier à un état sérieux de crise morale et économique. L'oeuvre des Sociétés est d'autant plus méritoire qu'elle s'accompagne de sacrifices de tous ordres.

Autre leçon à méditer: la colonisation se fait difficilement avec des familles dépourvues de tous biens. Mieux vaut prévenir une crise par l'établissement rural que de la vouloir soulager par la colonisation.

d) La guerre de 1939-45:

La deuxième grande guerre mondiale de 1939-45 cependant paralyse l'action colonisatrice en voie de perfectionnement et finit par désaxer complètement la société tout entière; elle sème la confusion dans les esprits à un point tel que l'on n'a pas encore réussi à rétablir un semblant d'ordre dans les idées, encore moins dans les actes.

Ce sont là, esquissés à larges traits, les faits saillants de la colonisation du Canada depuis le temps de la colonie jusqu'à nos jours.

Il importe maintenant de bien analyser les faits palpables afin de déterminer avec exactitude le "bilan" des ressources nationales du pays — ressources humaines, physiques et pécuniaires surtout — pour ensuite définir une ligne de conduite d'avenir dans le sens des intérêts premiers de la nation canadienne-française et de son expansion en Amérique.

II.—FAITS DEMOGRAPHIQUES

1) Le Nombre:

Parce que nous vivons en démocratie où le vote universel décide du pouvoir de gouverner, les faits démographiques prennent une importance de premier ordre. Veut-on répandre les principes de la philosophie chrétienne et instruire les jeunes à la lumière de ces principes? Il faut avoir la direction des écoles; le nombre en décidera. Veut-on établir l'ordre social selon les principes fondamentaux de la justice et de la charité? Il faut adopter une législation capable de répondre aux exigences des temps présents; le nombre en décidera. En un mot, c'est le nombre qui pèse surtout dans les conseils de l'Etat et qui fait pencher la balance soit d'un côté, soit de l'autre. Dans un monde qui tend à se diviser en deux camps idéologiques bien distincts, le nombre prend une importance très particulière.

2) Le rapport des populations:

D'après le recensement de 1941, la population totale des neuf provinces se répartit entre les populations rurale et urbaine de la façon indiquée au tableau I (publié la semaine dernière).

Il ressort de ce tableau que la province de Québec est de 2 pour cent plus industrialisée que celle de l'Ontario, soit 64 pour cent pour celle-là et 62 pour cent pour celle-ci.

3) La population française:

Si l'on tient compte exclusivement de la population française au Canada cependant, telle qu'indiquée au tableau II (publié la semaine dernière), on s'aperçoit que les Canadiens de langue française sont plus ruraux que les autres. La proportion rurale exclusivement française de la province de Québec est de 41 p.c. comparée à 36 p.c. pour l'ensemble de la population rurale québecoise. Dans les autres provinces, la proportion de la population rurale française par rapport à l'ensemble de la

(suite à la page 6)

Conseils d'hygiène

Jeux d'enfants

Les autorités d'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social disent que les jeux de concurrence bien dirigés sont essentiels au développement de la jeunesse. Ils font observer que les jeux organisés apprendront aux enfants qu'ils font partie de la société et que la pratique des sports enseigne aux joueurs que les autres ont des droits, des capacités, des ambitions et des sentiments semblables aux leurs. Les autorités d'hygiène conseillent aux parents d'encourager les enfants à jouer en groupe.

* * *

La santé au foyer

Il est plus facile et meilleur marché à la longue d'être soigneux dans l'achat des vivres et la préparation des aliments, d'après les hygiénistes alimentaires. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dit que les foyers où les repas sont préparés à la diable et où l'on ne tient pas compte de certains éléments essentiels, abriteront vraisemblablement des personnes irritables et malades. Les fruits et les légumes frais, le pain "Approuvé-Canada et d'autres aliments sains aideront la mère de famille à garder sa nichée heureuse et bien portante.

* * *

Blessures aux yeux

Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pressent les ouvriers exposés au jaillissement de particules et à d'autres dangers de porter des lunettes de sûreté. Ces spécialistes citent une statistique prouvant que 80 p.c. des blessures oculaires dans les usines sont dûes à des particules jaillissantes. On y voit aussi que 98 p.c. des blessures oculaires dans l'industrie sont évitables.

Service de Librairie française de l'A.C.F.A.

10010-109ème rue, Edmonton, Alberta

Livres intéressants pour jeunes et moins jeunes

Romans - histoires - sciences - contes illustrés - etc

Bibliothèque de la Jeunesse

Pour les moins de 15 ans

BERNARD, Harry — A.B.C. du petit naturaliste.

Le petit pêcheur. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit chasseur. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit oiseleur. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit entomologiste. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit fermier. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit jardinier. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit fleuriste. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30
Le petit arboriste. Volume in-8°, 64 pages, illustré .... .30

* * *

LA COLECTION HUBLET — Dans les milieux de jeunes et d'éducateurs, il n'est plus nécessaire de présenter le Père Hublet, l'auteur d'Alain-Belle-Humeur, Parole de Scout, et de tant d'autres romans ou recueils de contes. Il s'est révélé pour la jeunesse un grand ami qui l'aime, sait la comprendre et la décrire.

Alain Belle-Humeur, 222 pages .... .85
Têtes Folles et Coeurs d'or, 196 pages .... .85
Une nuit dans la tour, 17 2pages .... .85
Le dossier 1248, 184 pages 85
Frais Minois, 184 pages .... .85
Leurs Ames, 212 pages .... .85
Le trésor bien gardé, 224 pages .... .85
La Bande des quatre, 242 pages 1.10
Les Deux Amis, 252 pages 1.10
Mission périlleuse, 258 pages 1.10
Leurs Frimousses, 282 pages 1.10
Parole de Scout, 286 pages 1.10
Essences de lumière, 348 pages 1.35

Ces livres dans le genre de "Ben Hur" et "Tom Playfair" sont très captivants pour les grands aussi.

* * *

MARJOLAINE —

Aux fillettes Canadiennes, In-8°, 96 pages, illustré .... .30
Aux Bambins ianadiens, In-8°, 96 pages, illustré .... .30
Au Coin du Feu, In-8°, 96 pages, illustré .... .30
Contes de Grand-Père, In-8°, 96 pages, illustré .... .30

* * *

MAXINE —

Le Vendeur de Paniers, In-8°, 96 pages, illustré .... .30

* * *

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE —

Les Aventures de Robinson Crusoe, racontées par lui-même, bel album in-4to de 64 pages, illustré en couleurs. Cartonné .... .85
Tarzan et la ville d'ivoire — Bel album petit in-4to de 120 pages. Nouvelles aventures. Texte illustré de plus de 500 dessins. Couverture artistique en 4 couleurs. Carontonné 1.40

Pour ceux de 15 ans et plus

ROMANS HISTORIQUES — par Marie-Claire Daveluy. Volumes 9"x 6", illustrés.

Une Révolte au pays des fées .... .70
Sur les Ailes de l'Oiseau Bleu .... .70
Les Aventures de Perrine et de Charlot .... .70
La Captivité de Charlot .... .70
Charlot à la Mission des Martyrs .... .70
L'idylle de Charlot .... .70
Perrine et Charlot à Ville-Marie .... .70
Le Coeur de Perrine .... .85
Le Richelieu Héroique. Histoire des Jours tragiques de 1837, 295 pages, couverture en couleurs .... .85
Le Mariage de Josephte Précourt .... .85
Le Filleul du Roi Grolo .... .85

* * *

GELINAS (Abbé J.-G.) —
En veillant avec les petits de chez nous. Causeries historiques. Pour lire aux petits.

Au Foyer, In-12, 168 pages .... .45
Régime français. In-12, 212 pages .... .45
Régime anglais. In-12, 144 pages .... .45

* * *

GROULX (Abbé L.) —

Les Rapaillages. Volume in-8°, 144 pages .... .45
Chez nos Ancêtres .... .30

* * *

GILLES (Fr. o.f.m.) —

Les Choses qui s'en vont — Le rouet, le métier, le fléau et le crible, les corvées, le brayage .... .45

* * *

BEAUREGARD (B.L.) —

Le rêve d'André, 96 pages, ill. .... .30

* * *

JULES VERNE (Paris) —

L'influence de Jules Verne sur son époque fut profonde et ses vues prophétiques se sont trouvées pour la plupart réalisées.

Cinq semaines en ballon 1.10
Le tour du monde en 80 jours 1.10
De la terre à la lune 1.10
Autour de la lune 1.10

Chaque volume luxueusement édité comprend environ 260 pages. Illustré de très nombreux dessins. Avec couverture artistique en huit couleurs. Paraîtront prochainement: nombre d'autres titres choisis parmi les plus belles créations de Jules Verne.

* * *

GEORGES BOUCHARD —

Vieilles Choses, Vieilles Gens, 185 pages, illustré .... .85

* * *

DAMASE POTVIN —

Restons Chez Nous, 224 pages .... .85

MGR CAMZLLE ROY —

Propos Canadiens, 192 pages .... .85

EN VENTE

Nous avons en vente quantité de beaux volumes. Nous en publions une première liste aujourd'hui. Nous publierons une autre liste la semaine prochaine.

Si vous payez par chèque, **voyez à mettre le timbre requis;** faites votre chèque **payable au pair,** ou ajoutez **le coût de l'échange.**

Bibliothèque des Familles

RAOUL DE NAVERAY —

Patira, 1 volume de 250 à 300 pages, imprimé sur beau papier 1.10
Le Trésor de l'Abbaye (suite de Patira) 1 volume 1.10
Jean Canada (suite et fin de Patira et du Trésor de l'Abbaye), 1 volume de 250 à 300 pages 1.10

GROULX (Chanoine L.) —

L'Enseignement du Français au Canada. **Première Série:** Dans la Province de Québec, 327 pages 1.65
Deuxième Série: Les écoles des minorités, 271 pages 1.65

Notre Maitre le Passé
Première Série, 296 pages 1.35
2ème Série, 205 pages 1.35
3ème Série, 320 pages 1.35

La Naissance d'une Race, 283 pages 1.10
L'Appel de la Race, roman, 280 pages 1.10
Au Cap Blomidon, roman, 200 pages, couverture illustrée .... .85

Beaux albums pour les petits

Albums de coloriage

Albums à colorier avec petite histoire en bas de chaque page. — 10"x12":

Toto l'Ours .... .15
Jacques et Nicole .... .15
Félix s'amuse .... .15

* * *

Albums à colorier 8"x11"; plus épais, sans texte:

Médor et Rougette .... .15
Bébé Poulin .... .15

* * *

Albums à colorier, 8"x11", plus mince, sans texte:

Une fameuse pêche .... 2 pour .15
Joyeux compères .... 2 pour .15
Deux Bons Amis .... 2 pour .15
Bon Appétit .... 2 pour .15
On est copains .... 2 pour .15
Le Cirque Lapinet .... 2 pour .15

* * *

Album magique de peinture, 9"x12". (En brossant seulement avec de l'eau, les couleurs apparaissent):

Jean l'Aquarelliste .... .25
Fameux Artistes .... .15

* * *

Albums Série A-100

Cendrillon, Les trois chevrettes de M. Robert, Les trois petits ours, Les trois petits cochons.

Chaque Album de 12 pages en couleurs .... .15

Contes pour les petits

Couleurs magnifiques:

Album "Jeannot Lapin" 10"x12" .... .30
La Poulette brune et le Grain de Blé, 10"x12" .... .30
Les Trois Petits Chats, 9"x12" .... .25
Boum et Patapouf, 9"x12" .... .25
Contes de ma Mère l'Oie, 9"x12" .... .25
Histoires Enfantines, 9"x12" .... .20

* * *

Albums Fracette et Riquet
(Genre "Funnies")

Chaque album illustré en couleurs:

Les Aventures de Bill, Bock et Kay, 8"x12" .... .30
Les Aventures de Wo-Wang et Simmy, 8"x12" .... .30
Les Aventures de Lionel .... .30
Dédé le Petit Pélican .... .30

* * *

Nouvelle Collection des Contes de Fées

Belles illustrations en couleur à chaque page. 12 pages 6¼"x5¼".

Le Petit Chaperon Rouge, — Le Chat Botté, — Jacques le Vaillant, — La Poule Rousse et le Grain de Blé, — Jacques et les Haricots Géants, — Le Bonhomme de Pain d'épice, — l'Histoire de Poulette, — Les Trois Ours, — Les Trois Petits Cochons, — Les Trois Petits Chats. .... 2 pour .15

Cahiers de la bonne chanson

Prix: .25c .50c $1.00 $1.50

Cartes de Noël en français

A l'approche de Noël, utilisez notre Service de Librairie. – Donnez des livres de lecture ou de Bonne Chanson en cadeaux. – Servez-vous de cartes de Noël françaises.

Formule de Commande

NOM ....

ADRESSE ....

....

Ci-inclus la somme de $....................

en paiement des livres suivants que je désire acheter et dont voici les noms:

1—**(Premier choix)** ....

....

....

....

....

2—**(Deuxième choix)** Si vous n'avez pas les numéros choisis dans mon premier choix, vous pourrez m'envoyer les livres suivants:

....

....

....

....

3—Si les volumes demandés sont épuisés, préférez-vous attendre que nous recevions la commande? ....

4—Nous donnez-vous la permission de vous envoyer d'autres volumes à leur place? ....

Adressez toutes communications à:

Service de Librairie française de l'A.C.F.A.
La Survivance, Edmonton, Alberta

Les jeunes de Morinville ont dignement fêté le vingt-cinquième anniversaire

Le 24 novembre, la paroisse de Morinville célébrait le 25ème anniversaire de l'arrivée de son vénéré pasteur.

Nous, les plus jeunes de la paroisse, sommes enchantés de partager la joie de nos aînés et de fêter avec eux un si bon père. Les cérémonies commencent à l'église à dix heures et demie. Le trône de Monseigneur MacDonald nous rappelle la promesse de Son Excellence de prendre part à notre fête. Nous sommes à nos places avant l'heure, alors nous admirons toutes les merveilles de ce beau temple lesquelles, bientôt, emprunteront la voix de MM. les abbés Loranger et Conway, de MM. Saint-Germain et Brennies pour féliciter leur auteur. Les cloches s'ébranlent dans la tour — quatre grosses cloches payées par les paroissiens de Morinville, il y a quelque vingt ans. La superbe lampe du sanctuaire, tous les lustres et luminaires s'allument et ajoutent encore à la beauté des peintures et des décorations. Les orgues qui tant de fois depuis 1925 ont rehaussé nos cérémonies liturgiques, préparent nos âmes à la prière que commence au bas de l'autel, le digne jubilaire assisté de MM. les abbés Thibault, Leduc, Brière et Langevin. Et Mgr monte à l'autel, l'autel qui a réjoui sa jeunesse d'il y a 25 ans comme elle réjouit encore sa jeunesse d'âme actuelle. La prière et les chants, tout nous porte à la reconnaissance pour les grâces innombrables accordées à Morinville pendant ce quart de siècle par l'intermédiaire d'un prêtre si dévoué pour conduire les âmes à Dieu et à la Très Sainte Vierge.

La fête se continue le soir dans la salle paroissiale, malheureusement trop petite pour la circonstance.

Connaissant la grande dévotion de Mgr Pilon pour la T. S. Vierge, nous avons cru lui faire plaisir en présentant la pièce: "La Confidente de l'Immaculée à Massabielle". La foi transporte les montagnes, dit l'Evangile. "L'amour aussi", peuvent dire ceux qui assistent au concert. Pendant quelques heures, c'est vraiment Lourdes que nous avons là sous les yeux: Lourdes avec sa grotte, le Gave et même sa source miraculeuse, Lourdes du temps des apparitions à la petite Bernadette.

Pendant tout le temps que se déroulent les onze tableaux, nous sentons que tout l'auditoire est captivé, que tous les coeurs sont émus à la vue des condescendances de Marie et de sgrandes peines de sa confidente. Bien des larmes perlent aux paupières quand la Reine du Ciel et de la terre daigne prononcer ces accents tant désirés: "Je suis l'Immaculée Conception". Merci, Mesdemoiselles Cécile et Lucile Trottier, de nous laisser entrevoir un atôme de la beauté dont jouira Monseigneur quand il verra au ciel Celle qu'il a tant aimée sur la terre.

Pour permettre aux différentes scènes de se dérouler tantôt chez les Soubirous, tantôt à la grotte et même chez le Commissaire de Police, des entr'actes bénévoles et très applaudis nous sont donnés par Mme Louis MacDonald et Mme G. Rivet. Nous aimerions entendre aussi la voix toujours si appréciée de M. Louis Turgeon, le plus ancien membre de la chorale de Morinville, et père de l'une des familles les plus dévouées pour le chant d'église; mais un mauvais rhume l'empêche de musique, leurs déclamations ou leurs nous procurer ce plaisir.

A leur tour, les jeunes, soit par leur chants, intéressent l'assistance pendant que le théâtre prend le décor nécessaire à la scène qui va être représentée.

Puis, le rideau se lève pour l'apothéose, véritable coin du ciel. Quelle splendeur! Que sera donc le ciel?

De nouveau la scène se métamorphose, car les jeunes de langue anglaise nous présente la comédie: "The lucky Cat".

Nous avons aussi le plaisir d'entendre la parole toujours chaude du Rév. Père Gaudet, o.m.i., comme aussi celle des anciens vicaires de Morinville: MM. les abbés Loranger et Thibault, de même que celle toujours goûtée de notre vicaire actuel, M. l'abbé Langevin, et d'un enfant de la paroisse, l'abbé A. Ricard.

Une adresse redit à Mgr toute la reconnaissance de ses enfants. Puis, notre vénéré jubilaire nous félicite et remercie toute l'assistance. Nous nous séparons, emportant des souvenirs inoubliables avec la perspective des Noces d'or sacerdotales de Mgr pour juin 1947.

VILLENEUVE

La paroisse de Villeneuve a tenu sa journée de l'A.C.F.A. dimanche le 1er décembre. Après un succulent souper préparé par les "Bonnes Cuisinières" qui donnaient ce soir-là leur troisième souper paroissial en six mois, une troupe d'étudiants du collège Saint-Jean présentait la pièce en trois actes intitulée "Le Sacrifice en valait bien la peine", sous la direction du Rév. Père Drouin qui en est aussi l'auteur. Quelques chansons et morceaux de piano qui étaient aussi au programme furent bien appréciés.

Trois automobiles partant de Villeneuve étaient allées, dans l'après-midi, chercher cette troupe au collège Saint-Jean ainsi que le Révérend Père Maneu et son gros accordéon. Ce dernier fit bien rire l'auditoire avec ses chansons très comiques: "Les Trois Petites Miss", "Les Maladies", "I Took It", et bien d'autres. Plusieur sont versé des larmes de joie.

M. Aurèle Durocher gagna le prix d'entrée et du coup s'enrichit de cinq dollars. Une boîte de pommes vendue à l'encan italien fut gagnée par M. Albert Lema. Au début de la séance il pleuvait des pommes; c'était M. Lema qui faisait son "Santa Claus" et il s'en est retourné la boîte de pommes vide. Bel exemple de générosité! M. J.-M. Fontaine, l'agronome du district, représentait le comité central de l'A.C. F.A. et donna un résumé des activités de l'Association depuis sa fondation il y a 21 ans. Il félicita les gens de Villeneuve d'avoir fourni 110% de leur objectif pour la radio avant même que ce la leur fût demandé. Le Rév. P. O'Neill remercia tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. Il pria ses paroissiens d'inviter M. Fontaine à revenir bientôt leur parler d'agriculture. Vers la fin de la soirée il nous venait des odeurs de café qui stimulaient l'appétit et tout à coup on annonça que le goûter était servi.

Ce fut une très belle soirée.

MORINVILLE

La fatigue a empêché le correspondant de Morinville de donner un résumé de la fête du vingt-cinquième anniversaire, célébré dernièrement. Nous voulons tout simplement en dire un mot. Disons que tout s'est bien passé durant toute la journée et les personnes présentes n'ont que des félicitations à offrir à qui de droit. La fête débuta dans l'église où Mgr Pilon voulut bien chanter la messe en compagnie de l'abbé Thibeault et du Père Leduc. Les sermons furent donnés par M. l'abbé Loranger et M. l'abbé Conway. Tous deux ont dit de fort belles choses sur le travail qui avait été accompli dans la paroisse dans ce dernier quart de siècle. A la fin de la messe, deux adresses furent présentées au jubilaire par MM. St-Germain et Brennies. Le curé voulut bien répondre en remerciant la paroisse pour la coopération qu'elle avait toujours donnée durant ces 25 ans; ce qui permit d'accomplir des choses assez extraordinaires et surtout de libérer la fabrique de toute obligation. Morinville a maintenant un temple qui fait honneur au Dieu qui l'habite et aux paroissiens qui l'ont terminé.

La séance du soir fut non moins intéressante. Les enfants du couvent et de l'école Thibeault se surpassèrent dans le programme de la soirée et rendirent les différents numéros du programme avec un aplomb qui ne se démentit pas. C'était tout simplement ravissant et nous en félicitons qui de droit. Nous remercions tous nos visiteurs qui ont bien voulu se joindre à nous pour relever cette fête qui a passé comme un rêve et nous ne pouvons qu'exprimer le désir qu'elle se répète plus souvent.

* * *

Nous avons appris avec chagrin la mort de M. l'abbé Rocque, du Montana. Les Etats-Unis étaient sa patrie d'adoption, mais le Canada garda toujours son coeur. Il y venait souvent revoir sa famille qui demeurait à Lamoureux et c'est là surtout qu'il nous a été donné de le connaître et de l'estimer. Une dernière opération a eu raison de lui et il a dû tomber devant la grande faucheuse qui n'épargne personne. Offrons-lui l'aumône d'une prière, et puisse-t-il bientôt entrer au royaume de la gloire.

Décès de M. Rosaire Trudel

Vendredi le 22 novembre, est décédé à Saint-Paul, après une courte maladie M. Rosaire Trudel, de Lafond. Il était âgé de 71 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 25 novembre en l'église paroissiale de Lafond. M. le curé Mailloux célébra la messe. Les porteurs étaient: MM. J.-A. Mailloux, P. Malo, E. Leboeuf, J. Laventure, O. Guindon, J. Tremblay.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte trois filles: Mignonne (en religion), Mme J.-A. Simonin, à Calgary., Mme Hubert Lavoie, à Lafond; et un fils: M. Benoit Trudel.

Les familles Trudel, Simonin et Lavoie prient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et qui ont offert des prières pour le défunt, de bien vouloir accepter leurs plus sincères remerciements.

TANGENTE

M. Joseph Gillon, M. et Mme Alphonse Boulianne, ainsi que leur fille Jeannine, sont en voyage d'affaires à Edmonton.

* * *

Jeudi le 28 novembre, M. Albert Martel et M. Gérard Beaulieu prenaient le train à destination de la province de Québec. Ce dernier ira, pour l'hiver, exercer son métier d'orfèvre dans la boutique de son frère, à Québec, tandis que l'autre visitera son pays natal de la Matapédia, qu'il n'a pas revu depuis dix-huit ans.

* * *

M. et Mme Albert Legault s'absentent pour une quinzaine et se dirigent vers la capitale de l'Alberta.

* * *

A l'hôpital de McLennan, Mme Amédée Maillot fait un séjour d'une quinzaine. Au même endroit, la fillette de M. et Mme Napoléon Granger était transportée vendredi dernier par Mme Renée Lessard, garde-malade, pour fracture d'un bras.

A l'hôpital de Vancouver, C.-C., M. Gustave Paradis s'est dirigé tout dernièrement pour une période de six mois afin de rétablir sa santé dans un climat plus favorable.

* * *

La Révérende Mère de Ste-Flore, directrice des études dans la Congrégation de Sainte-Croix, visitait notre pensionnat et l'école du village. Elle ne tarda pas à remarquer le joyeux entrain et la vive émulation qui règnent chez nos 120 enfants.

La semaine suivante, le R. Père Adélard Berthold, o.f.m., visiteur officiel des écoles bilingues de l'Alberta, faisait l'inspection de nos trois classes et assistait à une séance d'Avant-Garde, exécutée par les élèves de Sr M. de Ste-Colette, principale. Dans la même journée du 27 novembre, le R.P. Visiteur se rendit aux écoles de Fox Creek et de Codesa en compagnie des Pères Hubert Marcotte et Oscar Pinard.

* * *

Notre village de Tangente ne semble plus connaître d'obscurité depuis que M. Armand Bédard a découvert le mystère de son nouveau plan électrique. La future rue principale est déjà illuminée une partie de la nuit.

* * *

M. Maurice Boivin a élu domicile au village et sera secrétaire-trésorier de la caisse populaire, à la disposition de tous les membres de la caisse.

* * *

Depuis quinze jours, M. et Mme Alfred Boivin présentent à la population leur nouvelle salle de jeux de billard.

JEAN-COTE

Le 24 novembre 1946, M. et Mme Henry Boucher (née Yvonne Parent), faisaient baptiser leur septième enfant qui porte les noms de Joseph-Henry-Charles-Aimé. Les parrain et marraine furent M. Charles-Joseph Boucher et Mme Olivina Boucher, oncle et tante de l'enfant. Le souper de ce joyeux événement fut donné chez M. Henry Boucher. Bienvenu à notre nouveau paroissien.

* * *

Dimanche, le 1er décembre, a été faite enfant de Dieu et de l'Eglise, par le saint baptême conféré par notre curé, l'abbé Paul Gagnon, Marie-Lizette-Denise-Carmen-Candide, enfant de Tancrède Gagnon et de Imelda Brassard; les parrain et marraine ont été Jacques Gagnon et Candide Boucher.

Le dîner fut donné chez M. Tancrède Gagnon avec plusieurs invités.

Voeux de bonheur et félicitations aux heureux parents.

* * *

Encore très peu de neige à date; il y avait, toutefois, assez de blancheur pour fêter la Sainte-Catherine avec de la bonne tire blonde.

* * *

Nos nouveaux mariés, M. et Mme Rosaire Savard, M. et Mme Guy Monette, étaient à la grand'messe dimanche dernier; ils sont en pleine lune de miel.

* * *

M. l'abbé Baril, de Rome, nous écrit qu'il est rendu à destination depuis le 9 novembre, après quinze heures de vol entre Montréal et Londres, et 45 heures par bateau et train; nous ne l'oublions pas dans nos prières. Nous lui souhaitons plein succès.

* * *

Le Rév. Père Berthold, visiteur de nos écoles (celui qui a remplacé le Rév. Père Fortier, s.j., de sainte mémoire), était à notre école Landry mardi dernier le 26; notre curé, notre professeur, les enfants ont été heureux de faire sa connaissance; le Rév. Père a fait excellente impression et il sera toujours le bienvenu.

* * *

Nous avons eu aussi, mercredi dernier, la visite du bon Monsieur Pilon avec M. Poirier (le jeune) de Falher; ils ont pris le souper avec notre curé, chez Charles-Joseph Boucher.

Ces visiteurs sèment le bien sur leur passage.

Mort subite de M. Roméo Proulx

Lundi matin, Legal a appris tout d'un coup le décès de M. Roméo Proulx, marguillier de la paroisse, une semaine après avoir accompagné M. le curé dans la visite de Legal-ouest et de Springfield. Rien ne faisait soupçonner une fin si prochaine.

Joseph-Roméo Proulx était né le 15 septembre 1895 à St-Léonard de Nicolet, du mariage de Philippe Proulx et de son épouse Délia Vincent, tous deux décédés et inhumés à Legal où la famille vint s'établir il y a près de quarante ans. Au retour de la guerre de 1914 qui l'avait conscrit parmi tant d'autres, il épousait, le 20 janvier 1920, Mlle Anna Létourneau, fille de M. Patrice Létourneau et de Zénaïde Garneau. Trois enfants restent à leur mère, pour déplorer la perte incroyable d'un excellent époux et d'un bon père; Louis Proulx, de Vimy, Eloi et Irène, encore à la maison. La famille habite un joli cottage sur la grande route, en face de la terre paternelle. Comme témoignage public de l'estime universel dont il jouissait, en janvier 1944, le défunt était choisi à l'unanimité marguillier de la paroisse, charge qu'il devait remplir encore pendant deux ans.

A la famille si douloureusement plongée dans le grand deuil, la population de tout Legal offre ses plus sincères condoléances.

Les funérailles ont lieu mercredi matin, à dix heures.

LEGAL

Mlle Clarabelle Plamondon, pensionnaire au Couvent, est décédée à Edmonton, après quelques semaines d'hospitalisation. Elle venait d'avoir 17 ans. Elle laisse au couvent une soeur jumelle, Mlle Isabelle Plamondon. Les funérailles ont eu lieu à Plamondon. Un service a été chanté au couvent, lundi matin, offrande de la communauté et des élèves, en témoignage de condoléance envers sa soeur et les membres de sa famille.

* * *

C'est avec grand regret que la paroisse vient de perdre un excellent citoyen qui jouissait de l'estime et de l'admiration de tout le monde. M. Henri Caouette, jeune et vaillant fermier, voisin du village, est parti, comme tant d'autres, à Bonnyville, avec son épouse, Dora Labbé, et leurs sept enfants, quatre garçons, trois filles. Etabli et marié à Legal, depuis près de quinze ans, M. Caouette s'est porté acquéreur d'une maison d'affaires. Son frère, M. Elie Caouette, avait battu la marche, il y a un an. Du coup, l'école perd cinq bons élèves des classes de français; trois beaux servants de messe, Roger Gene et Armand. Mlle Thérèse Labbé, soeur de Mme Caouette est partie en même temps. Malgré l'amertume des adieux, les meilleurs souhaits de succès accompagnent M. Caouette et sa famille.

* * *

M. Allan Keane et son épouse Claire Yvonne Montpetit font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-David-Patrick. Leur Jeannette aura désormais un petit frère. M. et Mme Dominique Montpetit, grands-parents maternels, ont été respectivement parrain et marraine.

* * *

D'autre part, le même jour, M. et Mme Ladis Messier (Juliette Boisvert) ont fait baptiser une petite fille qu s'appellera Yvonnette. M. et Mme Adrien Demers (Elizabeth Boisvert) oncle et tante, sont venus exprès d'Athabasca, où M. Demers est maître de forge, pour être parrain et marraine.

Pour les invalides

Ottawa. — Le cas des invalides qui ne sont pas assez avancés en âge pour avoir droit aux pensions de vieillesse et qui n'ont pas de moyens suffisants de subsistance, sera discuté de nouveau à la Chambre des Communes au cours de la prochaine session.

M. J.-A. Blanchette, député de Compton, vice-président de la Fédération libérale nationale, a en effet communiqué au greffe de la Chambre des Communes un avis d'une résolution qu'il se propose de soumettre au Parlement.

THORHILL

Lundi avait lieu le mariage de Mlle Yvette Saint-Jean à M. Regimbald, de Legal. Les invités prirent le souper chez M. Jos. Saint-Jean.

* * *

Mme Wilfrid Labelle, de Picardville, accompagnée de son fils, est venue rendre visite à Mme S. Labelle. Elle est allée aussi voir son beau-frère et M. Jim Giroux, de Tawatinaw. Elle retournera à Picardville en passant par Edmonton et Legal où elle a des parents.

* * *

La grippe a fait son apparition ici et plusieurs s'en plaignent. Heureusement qu'elle ne semble pas très mauvaise.

ST-VINCENT

Naissances:—

A M. et Mme Jacques Champagne, une petite fille: Denise.

A M. et Mme Armand Bouchard, un garçon: Robert.

A M. et Mme Léo Martin, une petite fille: Jocelyne.

Félicitations à tous et bonne santé.

* * *

M. Georges Langevin est allé se faire soigner en ville. Nous espérons que les bons soins des médecins et des hôpitaux le remettront bientôt sur pied.

* * *

M. Joseph Gratton est entièrement remis de son infection cancéreuse.

* * *

Mme Joseph Michaud est de retour de l'hôpital, mais sa santé est encore bien délicate.

* * *

M. et Mme Mahé, M. et Mme Emile Saint-Arnault, Mmes L. Brousseau et J. Gratton sont allés passer la semaine dernière à Edmonton.

* * *

Tout un convoi de tracteurs défile par le village. On se demande si c'est la mobilisation pour la guerre. Il n'en est rien. C'est simplement une corvée pour déménager l'écurie de M. André Tardif. Cette construction qui a servi d'écurie de louage, du temps que feu Horace Lacourse en était propriétaire, était située tout près du chemin. Elle est maintenant placée derrière la maison de M. Tardif, près d'un petit bois. Le nouvel emplacement est bien plus convenable et pratique pour M. Tardif et la vue sur le village y a gagné beaucoup.

* * *

Les traditions se continuent: les écoliers ont fêté la Sainte-Catherine.

Ogeourd le Geourd.

SAINT-PAUL

La température, ce sujet universel de conversation, s'améliore et les gens qui furent pris à l'improviste par l'arrivée soudaine du froid réussissent graduellement à se barricader contre le froid.

La disette de charbon continue et le peu de charbon qui entre à Saint-Paul est aussitôt acheté et consommé. Les entrepôts ne peuvent fournir à toutes les commandes.

* * *

On est avancé dans la collecte pour l'A.C.F.A., mais on attendra que tous les percepteurs aient fini avant de donner les résultats complets.

* * *

N'oubliez pas la partie de cartes du dimanche 15 décembre. Ce sera, espèrent les organisateurs, une veillée comme celles d'autrefois où l'on viendra jouer aux cartes, jaser et s'amuser en français. Si l'on continue à se laisser angliciser, Saint-Paul perdra bientôt son caractère et son cachet français pour devenir un centre polyglotte où l'anglais dominera.

* * *

La patinoire et le curling seront bientôt prêts pour les amateurs de ces sports d'hiver.

* * *

L'Association athlétique a monté un carnaval pour prélever des fonds afin de construire une arène couverte où l'on pourrait voir de belles joutes dans un endroit à l'abri de la bise glaciale. Nous souhaitons grand succès aux membres de ce comité, mais il est facile de voir que les gens en général montrent peu d'enthousiasme pour ces jeux. La cause de ce manque d'enthousiasme est difficile à déterminer, mais les résultats pénibles en sont faciles à observer.

* * *

Il y eut plusieurs décès dans la paroisse: M. Berlinguette, Mme Robinson et M. Trudel. Nous offrons aux parents éprouvés les sympathies sincères de ce correspondant.

* * *

Le R.P. Yott, o.m.i., qui dut subir une opération douloureuse aux pieds, est en bonne voie de guérison. Nous espérons le voir bientôt parmi nous.

* * *

Les dévotions des Quarante-Heures attirèrent une foule nombreuse à l'église dimanche soir.

* * *

L'orgue attendu depuis quelques semaines sera installé bientôt et, qu'on le veuille ou non, il faudra bien se former un choeur de chant plus nombreux.

La chorale Roxane fit une bonne oeuvre mercredi dernier, le 27 novembre. Tous les membres se rendirent à Elk Point donner un concert au profit de la petite paroisse du Père Morin, o. m.i. Les recettes ne furent pas énormes mais l'auditoire sembla très satisfait.

Sait-Tout.

BEAUMONT

M. Parfait Chalifoux se promène de ce temps-ci avec un beau chevrolet neuf 1946.

M. Wilfrid Royer s'est procuré un camion neuf G.M.C.

* * *

Nos chasseurs sont tous revenus avec du gibier, contents de leur voyage. D'autres se préparent pour aller à la pêche; d'autres parlent d'aller en Californie.

MM. Pierre et Alcide Bérubé sont partis en visite à Victoria, C.-C. De là ils se rendront en Californie.

* * *

M. Lionel Leblanc est à creuser un puits dans le village pour la patinoire. On dit que tous les jeunes de Beaumont prient tous les saints du ciel pour avoir de l'eau, mais ils ont oublié saint Moïse, paraît-il.

* * *

C'est Maurice Charest qui remplace M. Joseph Leblanc pour acheter et classer les oeufs, avec Mlle Simonne Magnan, pour Smith Co. Ltd.

Nous avons M. Léo Charest et Mlle Irène L'Heureux qui classent les oeufs pour la coopérative. M. Arthur Hérard en est le gérant.

* * *

M. Handfield (le père) a fait encan dernièrement. Il est parti passer l'hiver à Vancouver. Il reviendra au printemps.

* * *

Dimanche le 1er décembre, nous avons eu une belle soirée dans la salle paroissiale, organisée par les Dames de Sainte-Anne. Il y eut du bingo et aussi une vente de tartes, lesquelles furent apportées par les dames et les jeunes filles.

M. Wilfrid Magnan fut l'encanteur. On servit aussi le café. Ce fut vraiment une belle soirée canadienne-française, et un beau succès. M. le curé Lapointe remercia d'abord les Dames de Sainte-Anne et tout le monde d'être venu si nombreux. Entre autres choses il nous dit qu'il était content de voir la paroisse se grouper ensemble et répondre si bien à l'invitation pour ces belles soirées familiales. Nous avons un but, dit-il, et nous l'obtiendrons si nous continuons à nous tenir.

Mmes Ernest L'Heureux, Eric Bérubé, Adjutor Brassard, étaent les premières en charge de cette soirée.

* * *

La souscription pour la restauration de notre église monte toujours et nous sommes certain qu'elle obtiendra l'objectif d'ici le printemps.

La famille royale partira le 1er février

Londres. — Un communiqué officiel du palais Buckingham a annoncé que la famille royale s'embarquerait le 1er février prochain pour l'Afrique du Sud. Le roi et la reine Elisabeth, ainsi que les princesses, arriveront à la gare de Waterloo, le 31 janvier, ils monteront ensuite à bord du navire de guerre "Vanguard" à Portsmouth.

GIROUXVILLE

Baptêmes:—

Marie-Clémente-Yvette, enfant de M. et Mme Théodore Rémillard, née le 23 novembre et baptisée le 24 à l'hôpital de McLennan. Pararin et marraine: M. et Mme Joseph Henley, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Albert-Raymond, enfant de M. et Mme Antonio Bégin, né le 19 novembre et baptisé le 1er décembre. Parrain et marraine: M. Paul Bégin, frère de l'enfant, et sa soeur Ida Bégin, représentés par M. Léon et Mlle Anita Landry.

* * *

Dimanche, le 23 novembre, nous avons eu notre journée d'A.C.F.A. La réunion fut présidée par le Rév. Père Berthold, visiteur de nos écoles, qui nous adressa des paroles bien encourageantes pour la conservation de notre langue. Le montant versé par la paroisse sera connu plus tard. Les officiers du cercle local pour l'année ont été choisis. Ce sont M. Léopold Houle, président; M. Irené Soucy, vice-président; M. Didier Girard, secrétaire.

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

LA FAIM

Nous prions le lecteur de vouloir bien supposer qu'il s'est écoulé huit jours depuis l'accomplissement des événements du dernier chapitre.

Voyez-vous là-bas, quelques milles à l'ouest du lieu où est maintenant Plattsburgh, cette fumée qui monte en spirales bleuâtres et va s'évanouir dans l'air au-dessus des géants de la forêt. Si vous vous sentez quelque envie de savoir d'où elle provient, suivez-moi. Oh! n'ayez point peur: il n'y a point d'ennemis cachés derrière ces pins énormes qui semblent entre eux rivaliser en hauteur. Aucun oeil indien ne nous épie et nul trait empoisonné n'arrêtera notre paisible exploration.

D'abord, cette fumée, qui indique nécessairement un feu, ne doit pas provenir d'un campement de sauvages. Car le Sauvage est trop rusé pour trahir ainsi sa présence par un aussi bel après-midi. Mais à propos, j'ai oublié de vous dire encore, qu'il fait une belle journée et que le soleil est assez conciliant, eu égard à la saison. Donc, puisque ce n'est point un campement indien, approchons sans crainte.

Regardez: autour d'un grand feu sont couchés trente à quarante hommes que l'on prendrait pour des cadavres tant ils sont pâles, s'ils ne laissaient échapper de temps à autre quelques gémissements. C'est à peine si quelqu'un d'entre eux élève de temps en temps la tête, pour la laisser retomber sans force ensuite sur la neige durcie à la suite de la pluie de la veille et de la gelée de la nuit.

A quelques pas de ce groupe de spectres vivants, deux personnes éveillent tout aussitôt notre eattention. La 1ère, une jeune fille, est à demi couchée sur la neige, tandis que, la main dans celle d'un jeune homme assis à ses côtés, elle appuie sur l'épaule de ce dernier sa tête défaillante.

Une pâleur extrême décolore ce visage de dix-huit ans; ses lèvres livides et entr'ouvertes laissent voir une double rangée de perles que serre la souffrance. Ses yeux bleus à peine animés d'une étincelle de vie s'ouvrent à demi sous un front aussi poli mais de même couleur que l'ivoire. Ses cheveux tombent en désordre sur ses épaules et glissent jusque sur la neige où se confondent leurs boucles soyeuses. On la croirait morte si l'on n'entendait l'haleine embarrassée qui sort péniblement de sa poitrine, et soulève son sein à intervalles inégaux.

Le jeune homme sur l'épaule duquel repose la tête inerte de la jeune personne est aussi insensible que sa compagne de souffrance. Sa tête renversée en arrière s'appuie sur son bras gauche arrêté sur le tronc d'un arbre renversé. Ses joues sont livides, décharnées, et, *ses yeux noirs*, qui doivent lancer des éclairs lorsqu'ils sont animés par une émotion forte, ont maintenant quelque chose de hagard qui fait peur à voir.

Quelles vapeurs pestilentielles, quel souffle de mort ont donc passé audessus de ces êtres humains? C'est la faim qui cause toutes ces souffrances, cet anéantissement presque entier des forces physiques et morales; la faim, cet hôte terrible, ce spectre hideux qu'il est pourtant surprenant de rencontrer dans la solitude des forêts que dans nos villes où s'agite en tous sens une population nombreuse.

Il y a quatre jours qu'aucun d'entre eux n'a rien mangé. Mais, je me trompe en disant "aucun"; car la jeune fille, dont nous venons d'essayer à peindre l'état désespéré avait eu le dernier morceau que les infortunés possédaient et avait souffert une journée de moins que les pauvres gens qui s'en étaient privés volontiers pour elle.

Il nous faut faire quelques pas en arrière pour mieux faire comprendre la cause de l'abattement des Canadiens, de Charles et d'Eva.

On sait que lorsque les deux détachements (celui de M. de Mantet et celui de Charles) s'étaient séparés, le manque de vivres s'était déjà fait sentir. Aussi après quatre jours de marche, Charles et ses compagnons s'étaient-ils trouvés sans provisions. Pour surcroit de malheur, ceux que leurs blessures ou la fatigue n'empêchaient point de chasser, eurent beau faire une battue dans les bois, il n'y eut pas une seule pièce de gibier à trouver. Le passage du détachement de M. de Mantet, avait sans doute effrayé les bêtes fauves dont on ne voyait plus que les pistes, qui se perdaient dans les dédales de la forêt.

Le premier jour où les vivres avaient complètement fait défaut, on avait marché, la tête basse, il est vrai, mais sans rien dire. Le second jour, on avait continué; mais une hésitation manifeste perçait dans tous les mouvements de chacun. Le matin de la troisième journée (trois blessés étaient morts dans la nuit de fatigue et de faim) on s'était remis en marche, mais en murmurant. Puis, dans l'après-midi, le mécontentement était devenu de plus en plus évident et les plaintes de plus en plus ouvertes; et, pour mettre le comble à la misère et aux souffrances de ces pauvres gens, il faisait une pluie battante qui les trempait jusqu'aux os. Enfin, les hommes s'étaient arrêtés, déclarant qu'ils n'iraient pas plus loin et qu'autant valait mourir où ils étaient, qu'à quelques pas en avant. La discipline, si sévère qu'elle soit, doit plier et retraiter devant un ennemi comme la faim. Force fut donc à Charles Dupuis d'acquiescer au désir ou plutôt à la volonté de ses gens.

Quatre d'entre eux battirent les bois et revinrent les mains vides, comme la nuit étendait son voile sur toutes ces souffrances. Il est impossible de décrire le désappointement, le désespoir de tous, lorsqu'on vit les quatre chasseurs rentrer au camp la consternation sur la figure, jeter à terre leurs armes devenues inutiles et se coucher à côté sans rien dire.

Il fallait pourtant faire du feu pour la nuit, mais personne ne paraissait s'en occuper. Charles était à bout de force comme les autres; mais la responsabilité du commandement lui donnant plus d'énergie, il s'en fut trouver l'un des plus robustes qui était couché sur la neige, en lui demandant de l'aider à ramasser du bois pour la nuit. Ce dernier se leva sur son séant et le regardant d'un oeil vitreux:

—Monsieur Dupuis, lui dit-il, laissez-moi donc mourir tranquille?

—Vous souffrez, mon ami?

—Ça n'est pas difficile à voir!

—Et moi, reprit Charles d'une voix plutôt triste que sévère, pensez-vous que je n'éprouve rien et que la faim n'a aucune prise sur moi. . .?

Celui auquel il s'adressait ne répondit rien, mais se levant comme un automate, il suivit machinalement son officier. Et tous deux, apres bien des fatigues, sans prononcer un seul mot, firent la provision de bois et allumèrent le feu pour la nuit, ce qui apporta quelque soulagement aux pauvres malheureux dont déjà les habits commençaient à se geler sur eux; car la pluie avait cessé et le froid prenait sa place.

Quelle triste nuit!

Le lendemain, Charles était debout avec l'aurore. Le jeune homme avait une énergie incroyable, prit un fusil, alla chasser et revint deux heures après. . . les mains vides.

Il ne pensa pas même à donner l'ordre de se remettre en marche: cela aurait été de la folie. Sans se débarasser de ses raquettes (circonstance que je prie le lecteur de vouloir bien remarquer et dont l'utilité aura plus tard son explication) il s'assit auprès d'Eva, dont les regards égarés suivaient tous ses mouvements. Elle était digne de l'amour de Charles, digne de lui en tous points; elle souffrait, mais, sans se plaindre.

Le jeune homme eut froid au coeur, en la voyant si belle, si jeune, si souffrante et si résignée. Il se reprocha amèrement, il s'accusa, sans penser aux raisons qui l'en avaient forcé de l'avoir amenée. Et des larmes commencèrent à sillonner ses joues amaigries. Cette nature d'acier, sur laquelle la souffrance personnelle ne pouvait rien, se fondait devant celle des autres.

Saisissant alors la main de la jeune personne.

—Me pardonnez-vous- Eva? lui dit-il.

—Je vous aime, répondit celle-ci qui pressa la main de Charles avec force.

Puis, comme si cet aveu suprême eût été à la pauvre enfant le peu de forces qui lui restait, sa tête s'inclina sur l'épaule de Charles. Celui-ci de son côté, épuisés par la marche qu'il venait de faire se sentit aussi défaillir, et tous deux s'évanouirent dans la position où nous les avons trouvés au commencement de ce chapitre.

Vers trois heures de l'après-midi, Charels se réveilla, ou pour mieux dire, revint de ce long évanouissement. Ses idées d'abord confuses, ne s'éclaircirent que trop vite, et, la terrible, la poignante réalité ne tarda pas à lui apparaitre dans toute son horreur.

Tous les Canadiens étaient couchés; il ne s'échappait plus qu'une fumée légère des feux qui allaient s'éteignant faute d'aliments, comme les infortunés qui les entouraient; la mort planait déjà au-dessus du camp et s'apprêtait à compter ses victimes.

Charles sentit un frisson étrange passer par tous ses membres; la fièvre l'agitait. Il crut que sa tête se fendait; les objets prenaient une teinte bizarre à ses yeux, c'était le délire qui commençait.

Déposant alors le plus chaste des baisers sur le front glacé d'Eva, il la laissa doucement glisser sur la neige, se leva d'on bond, saisit on fusil sans savoir ce qu'il faisait et s'élança au plus épais du bois: "Du moins, je ne la verrai pas mourir."

Ceux de ses compagnons qui avaient encore conscience de ce qui se passait, levèrent un peu la tête, le virent disparaitre avec indifférence, puis se recouchèrent de même. Et tout retomba dans le silence.

(à suivre)

N.B.—La semaine prochaine: "La faim engendre deux rencontres".

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Sténographe demandée

On demande une sténographe canadienne-française. Bon salaire. Boite 21, La Survivance, Edmonton.

Maison à vendre

Maison en très bonne condition. Le propriétaire quittant Edmonton désire vendre le plus tôt possible. Prix très raisonnable. S'adresser à 10041-85e ave, Edmonton.

TERRE A VENDRE

Ferme de 400 acres, environ 370 sous culture, dont 160 acres en guéret d'été. Bonne terre noire. Bonnes bâtisses, maison de 14 chambres munie de l'électricité. Située à deux milles de Fort Kent, Alta. Bon puits. S'adresser à Edward Shalka, Fort Kent, Alta.

TERRE A VENDRE

Six quarts de section, 940 acres, terre de choix, environ 800 acres sous culture, 250 acres en guéret d'été et le reste était en guéret d'été il y a un an. Très bonnes bâtisses, maison de sept chambres très bien finie avec planchers en bois franc, cave toute la grandeur avec fournaise. Située de 1 à 3 milles de Fort Kent ou d'Ardmore sur la grande route, entre deux points d'expédition. S'adresser à John Pardell, Fort Kent, Alta.

Terre à vendre

Quart de section à vendre dans le district de Peace River, 5 milles au sud de Donnelly. 100 acres en culture avec 10 acres en alfalfa. Bon puits qui déborde toute l'année. S'adresser à Georges Dumas, 12720-120e rue, Edmonton.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qu'feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

BAZAR

Paroisse de Picardville

SAMEDI ET DIMANCHE, LES 7 ET 8 DECEMBRE

Ouverture le samedi à 8h.30 p.m.

Dimanche: de 3h. p.m. à 5h. p.m. et le soir à 8h.30

BIENVENUE A TOUS!

CERCLE CANADIEN FRANÇAIS DE MAILLARDVILLE

Dimanche le 24 novembre, la soirée au profit de la nouvelle paroisse Notre-Dame de Fatima, a été un grand succès, grâce aux bons acteurs du Cercle de Vancouver. La nombreuse assistance a bien goûté cette soirée et nous remercions sincèrement nos amis de Vancouver.

* * *

Dimanche le 1er décembre, le R.P. Teck bénissait le presbytère de la nouvelle paroisse, ainsi que la statue de Notre-Dame de Fatima offerte par les RR. Soeurs de l'Enfant-Jésus de Notre-Dame de Lourdes. Il y eut réception et Mmes Donat Doucette, Lacerte, Colette, Parent servaient le thé. Mmes Pierre Landry et Joseph Gamache recevaient les visiteurs. Le bon accueil du Père Meunier (nouveau curé) mit tout le monde à l'aise. Il nous fit visiter de la cave au grenier et tout se passa sans cérémonie, en famille. Le Père Meunier commence cette semaine à dire la messe dans sa nouvelle paroisse. Tous nos voeux sincères pour le succès de cette oeuvre qui commence si bien.

* * *

Dimanche prochain, on donnera une partie de cartes organisée par les noms commençant par P. Il faudrait que tout le monde se rende pour huit heures afin que ces soirées finissent plus tôt. Qu'on se le dise.

La soirée du Club "Joyeux Noël"

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, la partie annuelle de whist et bridge organisée par Mme P.-A. Dow, présidente du club Joyeux Noël, aura lieu dimanche soir prochain, le 8 décembre, dans la salle paroissiale de Saint-Joachim (110e rue). Les membres du club ont l'espoir que tous leurs amis répéteront leur geste des années passées en se faisant un plaisir d'assister à cette soirée.

On a organisé un programme musical et les personnes suivantes ont généreusement accepté d'y prendre part: Le Rév. Père Forestier, Miles Angèle Brault, Marie-Claire Turgeon, June Warren, Gloria Myers et Rebecca Shtabskys. Ces dernières représentent l'Edmonton College of Dancing.

Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Comme les organisatrices désirent ne pas trop retarder le programme, elles prient les invités de bien vouloir se rendre à la salle de St-Joachim pour 8h. 15 précises.

Les personnes qui désirent jouer au whist et au bridge sont aussi priées, si cela leur est possible, d'apporter leur jeu de cartes.

Avis aux créanciers

Succession de feu M. l'abbé Benoit MARCHAND, de Bonnyville, Alta

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt, décédé le 6 octobre 1946, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur M. l'abbé Sébastien Loranger, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 6 janvier 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 15 novembre 1946.
Paul-E. Poirier, C.R.,
avocat de l'exécuteur,
Etude Milner, Steer, Dyde,
Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

ST-JOACHIM

Nos plus sincères félicitations à Mlle Paulette Crévolin. Le gouvernement français vient de lui décerner la médaille Jacques Cartier, médaille bien méritée pour le superbe travail qu'elle a fait pour aider les enfants de France. Pendant la guerre Mlle Crévolin était secrétaire de l'organisation France-Libre et a tenu une place prédominante dans toutes les oeuvres organisées en faveur du peuple français.

Parmi toutes les lettres de félicitations qu'elle a reçues, il est convenable de mentionner tout spécialement celle de M. C. Claudon, consul français, et celle de l'ambassadeur de France au Canada. Ces lettres exprimaient éloquemment la reconnaissance du peuple français pour le dévouement illimité de cette aimable jeune fille.

Personnellement je me permettrai d'ajouter que Mme Crévolin mérite aussi de grands remerciements pour avoir aidé puissamment au succès de Mlle Crévolin. Vive la France!

* * *

Mlle Madeleine Jenvrin, de Washington, C.-D., est en visite à Edmonton, appelée auprès de sa mère gravement malade. Mlle Jenvrin, qui a fait le voyage en avion, est arrivée ici en retard de plusieurs heures, retard causé par une brume très dense qui obligeait l'aéroplane de s'arrêter jusqu'à ce que la brume fût dissipée.

Les amis de Mme Jenvrin apprendront avec plaisir qu'elle va beaucoup mieux.

Mlle Blanche Bernier est aussi à l'hôpital. Espérons que son séjour là sera de courte durée.

* * *

Samedi, le 3 novembre, en l'église St-Joachim, dans une cérémonie privée, le R.P. J.-A. Patoine, o.m.i., bénissait l'union de Mlle Rolande Trottier, fille de M. et Mme Raoul Trottier, avec M. Raymond Brault, fils de M. et Mme J.-E. Brault. Après le déjeuner servi chez les parents du marié, les heureux époux partaient immédiatement en avion pour la Californie, se proposant de visiter en route les villes les plus importantes des Etats-Unis. Ils reviendront pour quelque temps à Edmonton, puis établiront leur résidence à Yollowknife.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

Le 22 novembre, M. et Mme J.-P. Villeneuve avaient le plaisir de faire baptiser un fils, Léon-Paul. Parrain et marraine: Mme G. Gibeau, de Saint-Paul, et M. Paul Langlois, oncle et tante de l'enfant. Félicitations.

* * *

M. le docteur et Mme Geo. Fortier, résidant actuellement à Montréal, sont les heureux parents d'une petite fille qui portera le joli nom de Denise. Félicitations.

* * *

Mme Ray Edwards, de New-York, est en visite chez ses parents M. et Mme Aimé Bernier de la 112e rue. Elle passera quelques semaines ici, puis ira rejoindre son mari, le capitaine Ray Edwards, stationné à Tokio, Japon.

* * *

Notre populaire présidente des Dames de Sainte-Anne, Mme Léger Roy, vient d'être nommée conseillère au conseil diocésain des Women' Catholic League.

Pour promouvoir l'esprit chrétien

Londres. — Le Rév. L. John Collins, ancien aumônier de la RAF, a annoncé qu'un groupe d'étudiants d'Oxford, la plupart anciens membres des services de guerre, des deux sexes, lancera une campagne pour introduire l'aspect chrétien dans les affaires nationales et internationales.

Succès du Thé des Bonnes Amies

Le thé annuel des Bonnes Amies au profit des Charités de Noël a eu lieu dimanche dernier chez Mme P.-J. Barbeau, 9928-113e rue. Le décor de la salle à manger présentait une atmosphère très attrayante. Le centre de la table était décoré d'oeillets roses. La présidente, Mlle Bérengère Mercier, recevait les invités avec les organisatrices, Mme Roland Patenaude, Mlles Suzanne Dame, Claire Chatain, Cécile Kéroack, Yvonne Parent et Jeanne Kéroack. Les autres dames des comités étaient: Mmes A. Brodeur, Malloy et L. Picard, Mlles Berthe Montpetit et Marie-Jeanne Viens.

Mmes Annette Brissette et Léon Blais étaient en charge de la salle à manger, et pour le service on remarquait Mlles Thérèse Thibault, Jeannette Duport, Charlotte Bernier, Simonne Barbeau, Pauline Thibault, Marguerite Ouellet, Françoise Barbeau, Gabrielle Poissant, Paulette Crévolin, Cécile Bellerive, Françoise Bellerive, Thérèse Kéroack, Marie Kéroack et Thérèse Sabourin.

Mme Laurier Picard, en charge du programme musical, a présenté les artistes suivants: Mlle Thérèse Trottier et M. Mackay Dickenson; Mlle Claire Pépin accompagnait au piano.

Comme on célébrait en même temps le 20e anniversaire du cercle des "Bonnes Amies", le thé a été un grand succès et on remercì sincèrement tous les invités de leur générosité.

Club St-Edmond

(CALDER)

Notre soirée du 29 novembre au Community Hall fut un vrai succès si l'on en juge par la nombreuse assistance et la bonne humeur de tous. Environ deux cents personnes étaient présentes et l'on dansa avec entrain jusqu'à minuit.

Notre président, M. J.-L. Barbeau, et tous ceux et celles qui se dévouèrent pour lui aider à rendre cette soirée agréable à tous, méritent nos remerciements et l'encouragement de chacun de nous afin que notre nouveau club continue à s'enrichir de nombreux membres et à procurer à tous les plaisirs d'un bon club catholique.

La prochaine soirée aura lieu à la salle paroissiale St-Edmond dimanche soir, le 15 décembre, et tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Club La Salle

(IMMACULEE-CONCEPTION)

Profitant de la belle température et d'une abondance de neige fraîche, le Club faisait, dimanche soir, une promenade en traîneau. La randonnée qui dura jusque vers dix heures, fut des plus agréables et des plus rafraîchissantes si l'on en juge par la belle mine de nos jeunes filles à leur retour. On dit cependant que tout n'était pas rose lundi matin quand vint l'heure du lever; les marques de la veille avaient pris une teinte bleue.

De retour à la salle, nos voyageurs étaient contents de s'asseoir et de déguster une tasse de bonne soupe chaude. Après le réveillon, il y eut une courte discussion d'affaires et l'assemblée prit fin.

La prochaine réunion qui a été fixée au 22 décembre, est attendue de tous avec beaucoup d'intérêt. Ce sera notre arbre de Noël ainsi que la visite de saint Nicolas. On dit que son sac, cette année, sera rempli de surprises plus amusantes que jamais. Cet événement est l'un des plus intéressant de l'année et les organisateurs ont raison de s'attendre à une assistance nombreuse.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Troisième leçon: Les bases juridiques de la famille

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Le mariage est à la fois un sacrement et un contrat. Au point de vue religieux, le mariage est un sacrement qui consacre l'union indissoluble des conjoints. Au point de vue juridique, le mariage est un contrat qui détermine les modalités selon lesquelles est administrée la société familiale. Il convient de les examiner brièvement.

1.—Dispositions générales du code civil

Le Code civil de la province de Québec, au chapitre des personnes, fixe les règles du mariage dans Québec. Ces règles se modèlent sur les lois ecclésiastiques et plus particulièrement sur le Droit canon en usage dans l'Eglise catholique. Le Code civil consacre, entre autres choses:

a) **L'unité et l'indissolubilité du mariage.** Le Code criminel et le Code civil interdisent *la bigamie; il ne peut être question de divorce* dans Québec, puisque l'article 185 du Code dit: "Le mariage ne se dissout que par la mort naturelle de l'un des conjoints: tant qu'ils vivent l'un et l'autre, *il est indissoluble.*"

b) **La communauté de biens.** Le Code civil du Québec fait de la communauté de biens la règle générale des conventions matrimoniales, car la loi stipule que les époux mariés sans contrat sont communs en biens. Par contre, les lois en usage dans les autres provinces canadiennes et dans les Etats-Unis font de la séparation de biens la règle générale, la communauté devant faire l'objet d'un contrat. Cette différence provient probablement de la conception divergente qu'on se fait de la société conjugale. Là où on admet le divorce, les conventions matrimoniales sont établies en vue de la dissolution éventuelle de la société; on prend ses précautions en cas de rupture. Chacun garde la propriété de l'usage de ses biens. Si le divorce est prononcé, chaque partie n'a qu'à s'en retourner chez elle avec les biens qu'elle possédait au moment du contrat et qu'elle a continué d'administrer à son gré durant le mariage.

Chez nous, au contraire, on se marie sans arrière-pensée, sans espoir de jamais reprendre sa liberté. Aussi la séparation de biens n'est-elle que l'exception et doit-elle faire l'objet d'un contrat précis. Elle n'intervient que pour des raisons d'ordre économique qui n'ont rien à faire avec l'indissolubilité du mariage. On constate, en effet, que ce sont généralement les hommes d'affaires et de profession qui se marient sous le régime de la séparation de biens, afin de pouvoir se mettre sous les jupes de leur femme en cas de mauvaises affaires.

La communauté de biens met dans le même panier tous les biens mobiliers que les époux possèdent au moment du mariage et ceux qu'ils acquièrent dans la suite, tous les revenus pouvant provenir des biens leur appartenant au moment du mariage, tous les immeubles qu'ils acquièrent durant le mariage. Inversement, la communauté est responsable des dettes des conjoints au moment de la célébration du mariage et de celles que le mari contracte par la suite. La communauté consacre donc l'unité de la société conjugale en mettant à peu près tout en commun. Pour celui qui est en affaires, elle comporte des dangers sérieux pour la sécurité de la famille et c'est pourquoi un certain nombre lui préfèrent la séparation.

c) **La cohabitation.** Le Code civil fait aux époux un devoir d'habiter ensemble. La femme acquiert le domicile de son mari et doit le suivre partout où il juge à propos de résider. Le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir le nécessaire selon ses moyens et son état. Cependant, les tribunaux peuvent prononcer la séparation de corps pour des raisons sérieuses, quand la cohabitation serait une plus grande source de maux que la séparation. Mais les époux séparés de corps restent mariés au point de vue religieux et civil et continuent à former une société indissoluble.

2.—L'autorité paternelle

Les lois civiles de la province de Québec attribuent au père la direction de la société familiale. Cette autorité s'exerce à la fois sur la femme et sur les enfants.

a) Sur la femme, parce que celle-ci doit obéissance à son mari et qu'elle ne peut faire certains actes ni exercer certains commerces sans sa permission. L'incapacité de la femme mariée a donné lieu à de violentes disputes depuis vingt-cinq ans. Les uns se prononcent pour l'émancipation totale de la femme, les autres tiennent pour sages les restrictions imposées à la femme mariée sous le régime de la communauté. Il ne fait pas de doute que certaines dispositions du Code civil qui assimilent la femme mariée aux mineurs et aux interdits pourraient être modifiées avantageusement. D'autre part, il faut se garder de saboter l'économie générale de *nos lois qui assurent la stabilité de la famille* en la soumettant à une autorité unique, celle du père. D'ailleurs la loi ne donne pas que des droits au mari, elle lui impose de très lourdes charges, par exemple, celle de subvenir aux besoins de sa femme même coupable.

b) Sur les enfants, parce que le Code civil stipule que "le mineur non émancipé ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père" et parce qu'il consacre "le droit du père et à son défaut, celui de la mère de corriger raisonnablement et modérément l'enfant mineur et non émancipé."

L'enfant obtient son émancipation par la majorité qui arrive à vingt et un ans, ou par le mariage; car celui-ci ne peut être valide sans le consentement du père ou à son défaut, de la mère, ou par un jugement du Tribunal sur avis du conseil de famille.

3.—La Succession

Les biens possédés par la société familiale, que le mariage ait été contracté sous le régime de la communauté ou de la séparation de biens, peuvent être transmis aux descendants conformément aux volontés du testateur. Nous jouissons dans la province de Québec de la liberté illimitée de tester. Le Code civil dit en effet que "le majeur, sain d'esprit, peut disposer de ses biens sans réserve, restriction ni limitation". En France, au contraire, les héritages doivent se diviser à parts égales entre les enfants ou leurs ayants droits. Les sociologues voient dans cette loi de succession égale une des principales causes du dépeuplement de la France. En effet, si le bien de famille doit être divisé après leur mort, les époux s'arrangent pour limiter les héritiers à un ou deux, de manière à ce que le bien de famille reste intact. Le partage forcé des héritages est de plus une cause d'instabilité sociale parce qu'il ne peut être réalisé dans bien des cas que par la vente à des étrangers des immeubles faisant partie de la succession. Le partage égal empêche la constitution de familles-souche dont nous parlerons plus loin, familles qui font la force des races et la prospérité des nations.

En résumé, nous pouvons dire que les lois civiles qui traitent du mariage et de la famille sont inspirées du Droit canonique et de la doctrine chrétienne. Elles consacrent l'unité et l'indissolubilité du mariage, l'autorité paternelle et maritale, la liberté illimitée de tester. De plus, la coutume veut que la très grande majorité des conjoints contractent mariage sous le régime de la communauté de biens qui est, pour le couple ordinaire, le régime le plus parfait. Disons enfin que l'économie générale de nos lois tend à ancrer dans l'esprit de la population que la société conjugale est une société permanente qui ne peut être dissoute que par la mort.

QUESTIONNAIRE

1.—Les époux mariés sans contrat sont-ils séparés de biens?
2.—Les époux sont-ils tenus d'habiter ensemble? Qu'est-ce que la séparation de corps?
3.—Le mari a-t-il autorité sur sa femme?
4.—Comment se fait l'émancipation des enfants?
5.—A qui peut-on transmettre ses biens par testament?

A lire

Tous voudront lire attentivement l'article de M. l'agronome J.-B. Lanctôt, que nous publions aujourd'hui, sur le problème de la colonisation.

Combien connaissent exactement l'importance de ce problème?

M. Lanctôt rappelle à grands traits ce qu'une sage politique de colonisation nous aurait valu si, dans le passé, on avait su la pratiquer à temps. Il n'est pas trop tard pour profiter des dures leçons de l'histoire. Les possibilités de garder à la terre notre jeunesse rurale sont encore nombreuses.

Il est urgent d'en profiter.

Notre avenir national et religieux dépend, dans une large mesure, de ce que nous ferons ces années-ci pour fortifier et multiplier nos établissements ruraux. L'oeuvre est nécessaire, et elle exige la vigilance et la coopération de tous.

Il faut comprendre d'abord pourquoi nous voulons que notre jeunesse rurale reste attachée à la terre.

Et il faut agir.

L'établissement rural . . .

(suite de la page 2)

population rurale s'établit de façon encore plus marquante: soit de 80 p.c. à 68 p.c. pour le Nouveau-Brunswick, de 44 p.c. à 38 p.c. pour l'Ontario, de 68 p.c. à 56 p.c. pour le Manitoba, et ainsi de suite.

4) ***La population agricole:***

En se basant sur la distinction faite dans le recensement du Canada de 1941 entre les populations rurale et agricole, on établit que la province de Québec contient une population plus terrienne que celle de l'Ontario. Sur ce point le tableau III (publié la semaine dernière), établit une comparaison statistique entre le Québec et l'Ontario, compte tenu du nombre de fermes et de la popuplation agricole des deux provinces.

5) **Le taux d'augmentation naturelle de la population:**

En conséquence, d'un taux d'augmentation plus élevé de sa population par rapport à celle des autres provinces (18.5 comparé à la moyenne canadienne de 13.9 en 1943), la province de Québec contient une population de beaucoup plus jeune dans son ensemble que les autres provinces du Dominion. D'ailleurs les proportions rapportées dans l'Annuaire du Canada pour 1943-44 établissent ce fait d'une façon irréfutable.

De ces faits démographiques il ressort que nos effectifs humains sont encore terriens dans une proportion encourageante. Il est important malheureusement de mesurer le degré d'attachement réel à la terre.

6) ***L'excédant à établir:***

Il importe maintenant d'aborder le problème de l'établissement rural en fonction du nombre de nos jeunes. Le recensement de 1941 révèle, tel que l'indique le tableau IV (publié la semaine dernière), la présence au Canada français d'un total de 250,000 garçons de la classe rurale, dont 180,000 dans la province de Québec, entre les âges de 15 à 29 ans.

En cette année 1946 — soit cinq ans plus tard — on peut considérer comme réglés, pour les fins d'analyse, les cas des 69,521 garçons âgés de 25 à 29 ans en 1941. Ceux-ci cependant sont remplacés par d'autres dans une nouvelle catégorie d'âges: les 10 à 14 ans se chiffrant par 99,471. Le nombre total de jeunes gens à établir en 1946 se chiffre donc par 280,000 environ, dont 209,000 dans la seule province de Québec, tel qu'indiqué au tableau V (publié la semaine dernière).

Il resterait à fixer un chiffre très intéressant, mais qui ne ressort pas directement des rapports du recensement: celui de l'âge moyen des propriétaires de fermes. Nul doute, cette moyenne d'âge est élevé et a tendance à l'être davantage dans plusieurs provinces, notamment en Ontario. Le Québec accuse la même tendance mais à un degré beaucoup moins prononcé.

III.—FAITS ECONOMIQUES

Le premier par ordre d'importance est incontestablement l'étendue de terre arable disponible au pays. On a déjà fait l'apologie de la terre et de son rôle éminent dans la société. Il ne reste qu'à établir le fait qu'il existe des étendues considérables de terre à prendre au Canada.

1) **Le capital-terre:**

Toujours d'après le recensement de 1941, le nombre des terres abandonnées ou inexploitées au pays se chiffre par 32,518. D'après un calcul basé sur les données d'une enquête discrète, il se trouve en Canada des fermes occupées à acheter d'ici quelques années au nombre d'au moins 100,000. Les terres à défricher abondent dans les régions de l'Abitibi québécois et ontarien, tout aussi bien que dans la vaste vallée de la Rivière-la-Paix, en Alberta. L'étendue de ces terres fournit, selon M. C.-E. Couture, des possibilités d'établissement pour quelque 392,000 familles. Pour résumer, il y a au Canda français 524,-512 unités de fermes à metttre en valeur, à améliorer ou à acquérir durant les prochaines années, sans compter les étendues de terre à récupérer par le drainage et l'épierrement. Les étendues de terre arable au pays répondent donc amplement aux besoins actuels de notre jeunesse rurale.

2) **Le capital-argent:**

Il reste à déterminer si l'on dispose du capital-argent nécessaire pour faire l'union intime, solide et durable, de la jeunesse à la terre. On s'accorde à dire que l'argent abonde partout; de fait, nos habitants connaissent de bonnes années en raison d'une production considérable de denrées agricoles qui s'écoulent à des prix assez favorables. Certains faits confirment ces rapports, tels les paiements anticipés sur prêts consentis par l'Office provincial du Prêt agricole.

De plus, une consultation sommaire de l'Annuaire du Canada de 1945 montre les valeurs considérables détenues sous forme d'obligations, de bons de la Victoire et autres, par les Canadiens de toutes catégories. Nul doute que les Canadiens de langue française détiennent une proportion importante de ces valeurs. Sous ce rapport, la situation des Canadiens français s'est améliorée sensiblement au cours de cette dernière génération.

Généralement considérées comme actif liquide, ces valeurs sont néanmoins sujettes aux aléas de l'inflation, du commerce international et d'autres facteurs dont le contrôle ou la régie s'avère de plus en plus compliqué. Il s'esquisse, en conséquence, chez plusieurs une disposition à transformer ces valeurs liquides en biens-fonds par des placements immobiliers, par l'achat de fermes en rapport.

Dans l'étude déjà mentionnée, M. Beaudin précise qu'il en coûte quelque $4,770. aux conditions de 1941 dans la province de Québec pour faire l'acquisition d'une ferme en rapport d'une étendue moyenne. Ce montant couvre les valeurs moyennes et de la terre et du roulant nécessaire à la production. Comme le fait ressortir M. Beaudin, c'est là un montant très substantiel et un facteur de dissuasion pour la presque totalité des jeunes gens de la campagne désireux de s'établir sur la terre. Dans ces conditions, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de s'attendre à ce qu'un père de famille puisse établir chacun de ses fils sur une ferme.

Il ne fait aucun doute cependant qu'un grand nombre de cultivateurs détiennent des valeurs substantielles qu'ils pourraient et devraient affecter d'ici peu à l'achat de fermes en rapport, et ainsi pourvoir à l'établissement de leurs fils. Par ailleurs il se trouve un assez bon nombre d'habitants qui, avec le seul appui d'une orientation sûre, pourraient participer à un sérieux mouvement d'établissement composé de familles complètes avec capitaux et roulant.

Plus tard, lorsque le besoin s'en fera sentir, on pourra vaisemblablement mobiliser au service de l'établissement rural une certaine partie des fonds constituant l'épargne populaire qui, au 31 décembre dernier, dans la seule province de Québec, se chiffrait par $119,-753,00. Certes, l'épargne populaire des autres provinces atteint, elle aussi, un montant très appréciable. Or il est entendu que les Caisses populaires doivent conserver leurs fonds dans un etat raisonnablement liquide; une saine administration empêche ces caisses de "geler" pour ainsi dire une trop grande proportion de leur avoir. Ceci ne les empêche pas cependant de placer une proportion assez intéressante de leur actif sur des prêts hypothécaires, surtout à la campagne, sur des terres en rapport qui permettent à une famille d'habitant de s'établir définitivement avec chance de succès. Ce faisant, elles accomplissent une oeuvre de salut national, de même qu'elles répondent à un besoin social et économique pour lequel elles furent fondées.

Il est donc évident que les Canadiens de langue française disposent d'un avoir suffisant en ressources de toutes natures pour entreprendre un grand mouvement d'établissement rural. Reste à savoir s'ils possèdent les organismes voulus pour mener à bien une entreprise d'envergure. Les faits semblent susciter une réponse affirmative.

IV.—FAITS ORGANIQUES

1) **L'Eglise:**

Par ordre d'importance l'Eglise est la première intéressée à l'établissement rural. Elle est aux avant-postes depuis les débuts de la colonie et, surtout depuis 1760, elle a le mérite d'avoir guidé le jeune peuple canadien vers la reconquête pacifique de son sol, en conformité avec sa vocation traditionnelle. De nos jours, l'Eglise continue son travail d'apostolat social et économique dans le domaine de l'établissement rural par l'entremise de ses sociétés diocésaines de colonisation. Afin de mieux coordonner leurs efforts, les sociétés diocésaines de la province de Québec se sont constituées en une fédération. Dans les autres provinces, l'Eglise manifeste aussi son souci de l'établissement de la jeunesse par l'entremise de sociétés diocésaines, paroissiales ou professionnelles.

2) **L'Association professionnelle:**

Depuis quelques années, les cultivateurs eux-mêmes se sont organisés en associations professionnelles pour protéger et défendre leurs intérêts, pour étudier et hâter la solution de leurs problèmes dont ceux surtout que fait naître la grosse famille traditionnelle. Des associations correspondantes dans diverses provinces se soucient de préparer l'établissement des jeunes ruraux dans la mesure où le permettent leurs cadres et leurs moyens d'action.

3) **Les autres organismes sociaux:**

Des sociétés et associations nationales ou sociales, telles les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et l'Assomption, l'A.C.F.A., les Associations d'Education et autres, accordent à la colonisation un intérêt croissant. Les Caisses populaires aident elles aussi d'une façon tangible. Les Ligues du Sacré-Coeur ont lancé récemment un programme d'action visant à faire connaître les besoins d'établissement rural en Canada. Le Comité Permanent de la Survivance Française entend lui aussi faire large sa part dans le maintient au sol de nos populations.

CONCLUSION

Prendra-t-on les dispositions requises pour orienter toutes ces bonnes volontés, pour conjuguer tous leurs efforts? La situation présente connue, saura-t-on définir une stratégie d'établissement rural d'une portée vraiment nationale? Avisera-t-on aux moyess, quels qu'ils soient, d'adapter cette stratégie aux conditions humaines et physiques de chacun des territoires?

Il n'est pas une seule famille, dont les enfants ont atteint un certain âge, qui ne soit aux prises avec le problème vital de l'établissement. La plupart des parents ne peuvent le résoudre d'une façon satisfaisante. Un très grand nombre seraient prêts à tous les sacrifices s'ils entrevoyaient que ceux-ci ne soient pas vains. S'ils entendent faire oeuvre de vie en s'oubliant eux-mêmes, il n'est pas déraisonnable de croire que, forts de leur foi en la Providence, ils voudront procurer à leurs enfants le moyen le plus sûr de s'assurer l'indépendance et la sécurité.

Il ressort donc de ce qui précède que s'offre à la génération actuelle et à celles qui la suivront une troisième occasion d'établir à demeure un Amérique du Nord les principes fondamentaux d'une civilisation chrétienne et française. Saura-t-on répondre aux attentes de la jeunesse, accepter ses tâches et ses responsabilités? Des décisions prises, des actes posés d'ici quelques années, dépendront la direction et l'ampleur du mouvement d'établissement rural au Canada.

Les oeufs canadiens en Angleterre

La revue "La situation agricole au Canada" annonce que le nouveau contrat d'oeufs entre le Canada et le Royaume-Uni comporte la livraison d'au moins 15 millions de douzaines d'oeufs entre le 1er février 1947 et le 31 janvier 1949. Les quantités qu'on doit expédier sont de 21 millions de douzaines d'oeufs frais de printemps chaque année; 12.5 millions de douzaines d'oeufs frais d'automne et d'hiver chaque année; 18 millions de douzaines d'oeufs d'entrepôt chaque année, et 7,-500 tonnes anglaise de poudre d'oeufs. Le nouveau contrat d'oeufs pourvoit à un niveau minimum de prix sur le marché aux oeufs jusqu'au 31 janvier 1949.

Les 24 nuances du jaune d'oeuf

Le ministre fédéral de l'agriculture vient de publier une nouvelle brochure intitulée "Les oeufs (production, identification et conservation de la qualité des oeufs), no 782. On peut se la procurer en la demandant au ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

On trouve dans cette brochure toutes sortes de renseignements. Quelques-uns ont trait à la couleur du jaune d'oeuf. Il paraît qu'il y a 24 nuances, allant du crême pâle au rouge-orange foncé.

Un nouveau langage pour ces mules

Trois cents mules du Missouri, aux muscles d'acier, furent expédiées dans le nord-est de la Chine après avoir fait partie de l'équipage des Yankees pendant la guerre du Pacifique. Ces "vétérans" aident maintenant les fermiers de Shansi à transporter leurs produits au marché.

Ces mules, habituées au langage profane des G.I. américains, ont dû apprendre le jargon des conducteurs de mules chinois, et furent soumis à un entrainement complet "en langue chinoise" sous la direction du Bureau d'Approvisionnement de CNRRA à Tientsin!

Mariage et natalité au pays

Ottawa. — La natalité canadienne, même avec l'augmentation du temps de guerre, reste encore bien au-dessous du taux d'il y a un quart de siècle. Il n'est actuellement que de 23.8 alors qu'il s'élevait en 1920 à 29.6. Néanmoins la natalité a atteint son déclin en 1937 avec seulement 19.9. C'est ce que viennent de révéler de nouvelles statistiques fédérales. En dépit des fluctuations des naissances, la population canadienne a augmenté de cinquante pour cent; elle est passée, en effet, de huit millions en 1919 à douze millions en 1945. L'exode rural vers les grands centres et les petites villes ne cesse de s'accentuer.

La moyenne des mariages qui avait atteint le chiffre record de 10.9 par mille en 1942 a recommencé de diminuer; elle n'était plus que de 8.9 l'an dernier. Au plus fort de la dépression en 1932, les mariages sont tombés à un aussi bas niveau que 6. Il faut noter, en outre, que, depuis 1919, les divorces ont décuplé au Canada.

Lorsque l'agriculture est prospère

"Personne n'a à s'inquiéter au sujet de la dépression lorsque l'agriculture est prospère. La fièvre peut s'emparer de la bourse, nous pouvons être incommodés par la gastrite résultant de la hausse des prix, mais notre commerce se portera bien tant que le coeur agricole de la nation restera sain." —Clinton Anderson, secrétaire de l'Agriculture des Etats-Unis.

Augmentation des naissances à Toronto

Toronto. — Les naissances ont augmenté considérablement à Toronto. De fait, un record a été établi pour les neuf premiers mois de l'année. On a enregistré à Toronto 15,958 naissances durant les neuf premiers mois de l'année, comparativement à 15,666 durant les douze mois de 1943, qui était jusqu'ici l'année-record dans le domaine des naissances.

Morden, Manitoba. — Le ministre fédéral des Ressources, M. Glen, a laissé entrevoir la possibilité d'une élection fédérale en 1947 dans un discours prononcé à Lisgar. Il a déclaré aux membres de l'association libérale devant laquelle il parlait, que la nécessité d'une organisation immédiate devrait se faire sentir chez les membres du parti.

La Survivance



Novembre au Pensionnat de l'assomption

Le mois de novembre nous rappelle le souvenir de tous nos bien-aimés disparus. La liturgie si belle des deux premiers jours nous conduit au ciel et au purgatoire, où nous aimons à revoir par la pensée nos chers parents défunts. Pour nous faciliter ces pieuses visites dans l'au-delà, nous avons assisté aux funérailles de M. Dosithée Lamoureux, le grand-père de l'une de nos compagnes, Lucille Lamoureux, à qui nous avons offert nos sincères sympathies en même temps que nos ferventes prières.

En novembre, nous avons continué notre intéressant travail en l'honneur de notre bonne Mère du ciel: la compréhension de ses Litanies, ces belles louanges qui montent chaque jour de notre coeur vers Marie. Chaque petite équipe de trois élèves fait des recherches sur l'une des invocations, puis la représentante du trio fait profiter tout le groupe des trouvailles recueillies à trois. En novembre, nous avons félicité notre tendre Mère sous les beaux titres de: Vierge des vierges, Vierge très prudente, Vase éminent de piété, Tour de David, Porte du ciel, Reine des prophètes, Consolation des affligés.

Le 21, en la belle fête de la Présentation de Marie au temple, nous avons admiré le courage de Marie enfant s'offrant à Dieu et se séparant si vite de ses bons parents. Quelle belle vie de prière que celle de Marie au temple! O bonne Mère, apprenez à tous vos enfants de l'Assomption, à tous les Canadiens français, à bien prier comme vous!

Le 22, fête de sainte Cécile, patronne des musiciennes. C'était notre fête à toutes! Pourquoi? Beaucoup sont musiciennes, toutes apprennent la Bonne Chanson! En son honneur ,quelques groupes de musiciennes nous ont offert une soirée musicale des plus intéressantes. La chorale exécuta avec brio un joli "Cantate Domino"; les petites, en costumes, jouèrent un morceau d'orchestre rythmique; quelques musiciennes nous firent apprécier des pièces de leur programme d'études musicales; une récitation: "Le chant de la vie", rendue avec âme, nous apprit que les harmonies doivent enrichir chaque moment de notre pèlerinage terrestre; deux morceaux de zadra nous firent admirer les gestes gracieux de nos compagnes; les petites revinrent sur la scène nous chanter, avec mimes, "La leçon de piano"; quelques jolis chants: "Gui! gui! gui!", "Les petits lapins", sans oublier le petit lapin blanc, si léger, si rapide, qui traversa la scène en un clin d'oeil, et le concert, très varié, se clôtura par deux choeurs: L'Hirondelle et O Patronne des saints cantiques.

Le 26 novembre, nous avons fêté la Sainte-Catherine et nous avons dégusté la délicieuse tire traditionnelle! Le soir, à 4 h. 15, toutes sans exception, nous étions groupées à notre grande salle. Devinez pourquoi? C'était notre festival étudiant! Un événement dans notre vie!

Comment nous l'avons préparé? Voici: à une réunion de notre A.S.V., i. e. notre Conseil étudiant, nous avons décidé d'organiser un festival comme nous l'avions fait l'an passé. Les filles se sont divisées en groupes de dix, et se sont élu une responsable dans chaque groupe.

Pourquoi cette activité? Pour agrémenter nos récréations pendant ces jours d'automne, alors que nous n'avions pas encore de patinoire et que la température n'était pas assez belle pour nous permettre de jouer à la balle au grand air.

Qu'avons-nous préparé? Nous pouvions choisir une ronde, une chanson mimée, une saynète, un choeur parlé, ou des charades.

Ce que nous avons réalisé? Doreen Brassard présenta avec son équipe une ronde, "Le coquelicot", et une chanson mimée, "Nos souvenirs". Nous nous rappellerons longtemps leurs belles ailes de papillons!

Thérèse Douziech et son équipe: une pantomime pour illustrer ce proverbe: "Quand le chat n'y est pas, les souris dansent."

Claire Pepin et son groupe de filles, une chanson mimée: "Les roses blanches", laquelle nous a émues avec ses trois tableaux: Le petit garçon qui offre des roses à sa maman, puis sa visite au comptoir de la fleuriste, enfin celle qu'il fit à l'hôpital à sa mère morte dans son blanc lit, autour duquel circule avec tant de sympathie la blanche garde-malade qu'est Gisèle Roberge. Elle présenta aussi un choeur parlé: "Le joueur d'orgue" qui fut récité avec beaucoup d'expression.

Le groupe de Renée Piché nous présenta un choeur à deux parties: "Hirondelle et Papillon", ainsi qu'une chanson mimée, "Maman". Cette mime fut aussi très originale et bien rendue.

Aimée Lamoureux fit jouer "Le petit cordonnier" et une ronde, "Mon dévidoi". Sylvianne Hébert et sa troupe ont exécuté "La tire" ainsi que deux charades.

La critique nous fut donnée par nos juges. Et les prix furent décernés aux gagnantes: Claire Pepin et Doreen Brassard. Nos félicitations à toutes les élèves qui ont préparé avec tant d'enthousiasme et de belle humeur ce festival de la Sainte-Catherine.

La Bonne Chanson continue d'égayer chacune de nos journées de ses belles mélodies et de ses entraînants refrains. En novembre, notre répertoire s'est enrichi des chants suivants: "La Paimpolaise", "Le vieux sapin", "Aux jeunes de l'Alberta", cette belle chanson que nous devons à Son Excellence Mgr Langlois, de Grouard, puis "Le Noël des petits Oiseaux". Nous espérons apprendre beaucoup d'airs de Noël pendant le mois de décembre. . . et l'on sait que M. l'abbé Gadbois nous en offre une jolie collection dans ses beaux albums!

Novembre se clôture par notre Heure patriotique, Heure toujours attendue avec beaucoup de hâte! Celle-ci nous a apporté une très agréable surprise: une magnifique causerie sur la liturgie de l'Avent, par le Rév. Père Fournier, o.m.i., aumônier à l'hôpital de la Miséricorde. Il nous a d'abord parlé des conversions qu'il a le bonheur de faire dans ce milieu de la souffrance; de la dernière, une garde-malade qu'il a baptisée samedi dernier, et qui lui disait en ce grand jour: "Mon Père, je me sens libre maintenant; il me semble avoir des ailes!" Il nous demanda de lui donner des prières et des sacrifices pour l'aider dans cet important travail apostolique, la conversion des protestants.

Il fit une comparaison entre les sacrements et les sacramentaux, puis nous exposa, si clairement!, que la liturgie est le premier des sacramentaux. Le centre de la liturgie est Jésus-Hostie, la Messe, Jésus toujours présent, le même Jésus qui parcourut la Palestine en semant les miracles. L'Avent. . . pourquoi? Pour le comprendre, il faut remonter aux origines du monde, au péché originel, puis nous rappeler que nos premiers parents et tous les hommes ont eu les yeux tournés vers le Messie. Lui qui devait rendre aux hommes, en les rachetant, les quatre dons précieux que le péché nous avait ravis: l'immortalité, la connaissance, l'intégrité, la grâce. Le Messie est venu sur la terre quand les hommes eurent assez souffert et prié, surtout à cause des prières ardentes de Marie. Nous devons de même désirer sa venue et nous préparer à recevoir Jésus, le même Jésus qu'a reçu la sainte Vierge au premier Noël.

Grand merci au Rév. Père Fournier pour ses belles paroles si claires et si encourageantes. Toutes les élèves de l'Assomption vont les mettre en pratique en vivant la belle liturgie de l'Avent et en priant bien fort pour tous vos catéchisés.

Le temps qui passe toujours trop vite ne nous permit pas d'exécuter tout le programme de l'Heure patriotique. Il est remis à plus tard. Cependant, un groupe d'élèves interpréta avec beaucoup de vie, la "Criée pour les morts", d'Adjutor Rivard. Nous avons toutes été bien intéressées d'apprendre ce que nos ancêtres faisaient pour leurs chers défunts et comment ils s'y prenaient pour leur faire chanter des messes nombreuses.

Deux élèves nous lurent un beau travail qu'elles avaient préparé sur le Patriotisme; ce sont Florence Dansereau et Renée Piché.

Et c'est ainsi que novembre a inscrit dans ses annales un grand nombre d'événements déroulés en notre intéressant milieu étudiant!

Rita Normandeau, Donna Ladéroute, Claire Pepin, Gisèle Roberge, Gisèle Voyer.

LE MANTEAU DE NEIGE

La vie a délaissé les vallons découverts
Où novembre déjà met ses teintes ombreuses.
Le givre est à l'assaut des écorces poreuses
Que marque rudement le long bec des piverts.

La neige a parsemé les bois d'étangs pervers;
Les sources dans leur deuil sont mornes et pleureuses;
Et malgré soi l'on songe aux heures douloureuses
Que traînent avec eux les langoureux hivers.

Partout, les vents du nord soufflent à perdre haleine.
Frileux, nous revêtons la fourrure et la laine,
Pour être sous les froids, plus vaillants et plus forts.

Cependant que la terre aimable et secourable,
La terre canadienne étend sur tous ses morts
Le manteau somptueux de sa neige adorable.

Blanche Lamontagne-Beauregard



Girouxville, Alberta,
Le 21 novembre 1946

Cher Grand-père Le Moyne,

Nous avons reçu ces jours derniers une lettre venant de Bordeaux, France, écrite par un professeur d'un lycée de jeunes filles. Nous sommes en relation avec ces jeunes étudiantes françaises par l'entremise de la "Croix-Rouge". Je crois que cette lettre serait de nature à intéresser les écoliers franco-albertains. C'est pourquoi j'ai pensé vous en faire parvenir une copie.

Seriez-vous assez bon, cher Grand-Père Le Moyne, de faire paraître cette lettre dans la page de la "Survivance des Jeunes".

Nous lisons la "Survivance des Jeunes" avec beaucoup d'intérêt. C'est avec patriotisme que nous étudions la leçon d'histoire du Canada.

Nous vous ferons parvenir ces jours-ci les minutes de notre dernière réunion d'Avant-Garde.

Bien à vous,

Jeannette Raby, sec.
de la Croix-Rouge

* * *

Lettre de France

Mlle Duroch,
Professeur au lycée de Jeunes Filles
171, rue St-Genès
Bordeaux.

Bordeaux, le 26 octobre 1946

Mademoiselle,

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que nous avons lu votre lettre du 6 juin qui exprime en termes si délicats votre sympathie pour notre cher pays. Nous espérons que vos élèves voudront bien, selon votre offre charmante, nous faire connaître par des récits et des images ce Canada si cher à tous les coeurs français et qui nous a encore apporté dans cette dernière et terrible guerre son héroïque contribution à la libération de notre pays.

Un des professeurs d'anglais du lycée, Madame Andrew, qui d'ailleurs connaît le Canada, et moi-même qui suis professeur de lettres, désirerions voir des échanges de correspondance, en langue anglaise et française, s'établir entre vos élèves et les nôtres.

Nous nous occupons cette année d'une classe de 3ème — c'est-à-dire 14 et 15 ans — particulièrement studieuse et intéressante. Ces enfants seraient très aptes à tirer profit d'un pareil échange, et elles pourraient, je crois, vous donner une image assez exacte de la meilleure jeunesse française.

Si cette offre vous agrée, auriez-vous l'amabilité de nous donner des noms de correspondantes éventuelles?

J'ajoute que j'ai personnellement des raisons d'aimer votre admirable pays. Mon père qui était officier de marine avait un faible pour le Canada, et une des dernières joies de sa vie a été de voir s'installer dans le petit village breton où il s'était retiré après la destruction de Saint-Nazaire, un hôpital militaire tenu par des médecins canadiens qui venaient de débarquer en 1944.

Dans l'espoir que nous pourrons établir d'utiles et agréables relations entre votre établissement et le nôtre, je vous prie d'agréer, mademoiselle, l'expression de mes sentiments très sympathiques.

S. Duroch.

P.S.—L'adresse que je vous donne plus haut est mon adresse personnelle. Voici celle du lycée où vous pourrez adresser vos élèves soit à Madame Andrew, soit à moi-même:

Annexe du lycée de Jeunes Filles
8 rue Théodore Gardère,
Bordeaux, France.

LOS ANGELES

Le film français, "Les enfants de Paris" fut donné avec grand éclat au théâtre Laurel. L'ambassadeur français aux Etats-Unis, M. Henri Bonnet, Charles Boyer, Claudette Colbert, Joan Crawford, Joan Caulfield, Jean Pierre Aumont, Joan Fontaine, Michèle Morgan, Sir Alexander Korda, et bien d'autres étaient présents.

* * *

Les Californiens ont bu 22 millions de gallons de liqueur forte l'an dernier. Ils ne sont dépassés que par les citoyens de l'Etat de New-York.

* * *

Les fameux "Ballets Russes de Monte Carlo" seront avec nous pour quelques semaines. Reniflant à travers les artistes qui en font partie, on découvre que trois seulement sont des Russes. Le reste de la troupe comprend de bons et purs américains.

* * *

Ca divorce passablement en Californie. Mais à Dallas, Texas, il y eut plus de divorces que de mariages l'an dernier. Où ceci peut-il conduire? Notre Eglise a la vraie doctrine. Quoique l'union conjugale à vie soit pénible de temps en temps pour certains cas, elle est préférable à cette institution du divorce pour le bien de tous, de la nation. Où allons-nous? Les tributs sauvages nous dépassent.

* * *

Un docteur rapporte qu'entre 4h. 30 et 7h. p.m., jeudi, 7 personnes sont venues à lui à cause de morsures de chiens. Il fallut se faire soigner à l'acide nitrique et rester sous observation. Gardons chacun notre chien chez nous. Personne d'autre que nous-mêmes le veut. Je riais d'entendre le petit gamin vanter son chien, parce que personne n'avait réussi encore à lui faire accepter "des tricks".

* * *

Ce n'est plus une nouvelle de dire que M. Jean Bernier est décédé le 31 octobre dernier. La famille est sans doute à connaître les détails, mais peut-être quelques amis aimeraient-ils à en entendre quelques mots. En route pour le travail, mardi matin, le 29 octobre, son auto fut frappé par la locomotive du train Santa Fe. De constitution très forte, M. Bernier, âgé de 72 ans quoique très brisé, garda sa connaissance jusqu'à mercredi, s'informant de son auto plus que de lui-même. Jeudi matin il décédait. Il fut enterré le lundi suivant. Beaucoup d'amis au chapelet et à la messe. M. Bernier était actif et connu. Il laisse une soeur, Mme Moïse Chevigny; deux fils: Alcide et Alphège; plusieurs nièces et neveux, dont quelques-uns sont en Alberta. M. Bernier eut le bon sens de prendre des vacances avant de mourir. Il était revenu d'une tournée dans les Etats de l'Est et au Canada. Aussitôt après l'accident, on abattit un arbre qui avait dû cacher le signal d'alarme de la voie ferrée.

* * *

Les Canadiens auront une danse les 7 et 31 décembre.

R. Thibaudeau

Règles de politesse

Voici quelques règles à suivre:

—Ne parlez jamais à une dame votre chapeau sur la tête.

—Prenez l'habitude de vous découvrir complètement pour dire bonjour et au revoir.

—Ne restez jamais assis quand une dame ou qu'une personne âgée est debout.

—Apprenez à vous incliner respectueusement soit pour saluer soit pour remercier.

—Ne coupez pas la parole et ne donnez pas brutalement de démentis.

—Ne répondez pas "oui" ou "non" tout court; ajoutez monsieur ou madame.

—Ne vous occupez, en public, ni de vos cheveux, ni de vos dents, ni de vos ongles et autant que possible ne baillez ni n'éternuez.

—Ne mettez pas vos coudes sur la table.

—Effacez-vous toujours pour laisser passer une dame, une jeune fille ou une personne âgée.



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 9 au 14 décembre. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 9 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 10 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 11 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 12 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Prenons le Thé.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 13 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 14 décembre
3h.00 à 3h.15 — Notre français sur le vif
3h.15 à 3h.45 p.m.—Questionnaire de la Jeunesse.
3h.45 à 3h.55 — La Bonne Chanson
3h.55 à 4h.00 — Bulletin de nouvelles.

Watrous, le 26 novembre 1946.

Berthe Baril



Il y a tant de choses à faire . . . et si peu de temps pour les accomplir !

Je n'ai pas le temps de courir les rues. . . alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boite aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste. Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..............................

pour abonnement pendant ....an.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

La politique internationale

Les conséquences de la grève en certains pays d'Europe

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

La grève du charbon aux Etats-Unis a provoqué de grandes répercussions dans la politique internationale. Cette grève, déclanchée contre les ordres du gouvernement et de la cour de justice, a pu servir de moyen de propagande pour les partisans du socialisme et du communisme dans les pays européens.

La grève, paralysant entièrement la production du charbon mou, a nui aux envois de charbon américain dans les pays indigents d'Europe. Ces pays, notamment l'Italie et la France, ont reçu par contre une avalanche de propagande de la gauche qui exploitait la situation pour tenter de montrer la faiblesse du régime capitaliste. Comme on le sait, les révolutionnaires socialistes ou communistes profitent toujours des crises ou simplement des difficultés économiques pour stimuler leur philosophie sociale.

Les communistes ne profitent pas seulement des malaises économiques, mais de toutes les difficultés politiques.

Ainsi, ces jours derniers, la Russie a pris occasion, aux Nations unies, d'un débat soulevé par l'Inde pour adopter une attitude humanitaire et simuler la défense des minorités.

La délégation hindoue avait protesté auprès des Nations unies contre le traitement infligé par l'Union sud-africaine aux minorités hindoues dans ce pays.

Les délégués de l'Afrique du sud ont riposté en demandant de confier le cas au tribunal international, en suivant de longues procédures judiciaires compliquées.

Il s'agissait là d'une manoeuvre pour retarder la discussion du litige. L'Angleterre et le Canada ont fait preuve de solidarité impériale en appuyant l'Afrique du sud contre la demande hindoue.

Des droits humains étaient en cause; le sort des minorités était discuté et l'on a usé d'une manoeuvre pour empêcher la solution du problème. Par ailleurs, la Russie a pris la part des populations minoritaires en défendant leurs droits contre l'Afrique du sud, l'Angleterre et le Canada.

Evidemment, la Russie ne s'apitoyait pas sur le sort des Hindoues de l'Afrique du sud, car elle aurait à s'apitoyer d'abord sur sa propre population; mais elle a profité de la circonstance pour relever son prestige à l'étranger.

La même manoeuvre soviétique s'est répétée au débat sur les armements. Moscou a demandé le désarmement complet international, mais elle a, par ailleurs, réclamé le droit de veto sur toutes les discussions au sujet des armes.

Le droit de veto annule le projet de désarmement, car il peut paralyser, au gré de la Russie, toute mesure jugée nécessaire pour faire respecter les ententes sur le désarmement. Néanmoins la demande russe de désarmement fortifiait la propagande communiste à travers le monde.

En Palestine

L'Angleterre éprouve actuellement des difficultés de plus en plus grandes avec les colonies et dans l'exercice de ses mandats.

En Palestine, sous mandat britannique, un tribunal de justice a maintenu le droit de l'Angleterre de déporter des immigrés juifs dans l'ile de Chypre, mais cette décision a provoqué de très vives réactions. Les Juifs ont multiplié leurs manoeuvres de résistance et leurs actes de terrorisme contre la politique anglaise, tandis que la population musulmane reste mécontente elle-même de la domination anglaise.

En Egypte

En Egypte, de sanglantes émeutes ont éclaté à travers le pays contre l'occupation et la politique britannique dans ce pays. Des foules nombreuses d'Egyptiens ont réclamé le Soudan, l'indépendance complète de l'Egypte et le retrait immédiat de toutes les troupes anglaises de l'Egypte.

Le premier ministre égyptien a dissous la commission chargée de discuter la revision du traité d'alliance anglo-égyptien de 1936 parce que sept membres de la commission sur douze s'étaient retirés en protestant contre le nouveau projet anglais.

Sidky Pacha a alors convoqué le parlement et tous les membres de l'opposition se sont retirés parce que le gouvernement allait poursuivre les pourparlers en vue d'une nouvelle alliance.

Cette crise politique a déchainé de nouvelles émeutes dirigées principalement par les étudiants.

Aux Indes

Aux Indes une véritable guerre civile est commencée entre Musulmans et Hindous au sujet de la constitution future du pays. Les deux groupements s'opposent à la domination anglaise sur le pays et ils se divisent simplement sur un sujet.

Les Hindoues veulent un pays uni, conformément au plan anglais, tandis que les Musulmans veulent avoir un Etat indépendant pour eux en divisant l'Inde actuelle en deux parties, l'une hindoue et l'autre musulmane.

Un ancien secrétaire anglais pour les Indes a avoué au parlement de l'Inde que les émeutes actuelles sont le début de la guerre civile la plus horrible de l'histoire.

Observatoire

(suite de la page 1)

traditionnelle", tout en tenant compte de la nécessité de savoir l'anglais dans une province en majorité anglaise. Les évêques affirment que cela est tout à fait conforme aux traditions britanniques qui respectent la diversité dans l'unité.

Hélas! pourquoi ne pouvons-nous pas ajouter que cela est conforme aussi aux traditions canadiennes?

Les Franco-Ontariens reçoivent aujourd'hui des félicitations de tous les archevêques et évêques catholiques de leur province.

Et nous? Dans quarante ou soixante ans, pourrons-nous mériter de pareilles félicitations?

Nous lisons aujourd'hui dans le courrier de Saint-Paul qu'au train où vont les choses, l'anglais l'emportera bientôt dans ce centre canadien-français.

Nos gens feront-ils mentir les traditions de courage et de tenacité canadiennes-françaises? Resteront-ils dignes de notre histoire?

La réponse est à eux.

S. P.

* * *

Les vieilles barbes orangistes

Les loges orangistes de l'Ontario viennent de déclarer, sur le triangle et l'équerre, que les écoles séparées ontariennes forment "un Etat dans l'Etat"; qu'elles créent dans le peuple une "division grandissante" et qu'il faut les supprimer.

Sont-ce les mêmes loges qui, durant la guerre, prêchaient la croisade pour la défense des libertés démocratiques à travers le monde? Aujourd'hui, elles veulent les supprimer chez nous, en Canada, et elles affirment que le temps d'agir est arrivé.

Nous avons ici, en Alberta, quelques grands défenseurs des libertés démocratiques. Ils ressemblent beaucoup aux vieilles barbes orangistes de l'Ontario.

GUY

Mardi, le 26 novembre, le R. Père Lechasseur bénissait le mariage de deux jeunes couples: M. Paul-Antoine Lemay et Mlle Jeanne de Chantal Lafleur; M. Eddy Gagné et Mlle Marie-Donalda Lemay.

M. Moïse Lafleur servait de témoin à sa fille; M. Ernest Gosselin, à son beau-fils Eddy; M. René Lambert, à son beau-frère Paul-Antoine; M. Aimé Lemay, à sa soeur Marie-Donalda.

A nos jeunes mariés nous souhaitons longue vie de paix et de bonheur.

Nous pensons aux deux nouveaux foyers qui augmenteront le nombre des nôtres dans la paroisse.

* * *

Va-et-vient

Au début de novembre, M. F. Brulotte se rendait à Clyde pour le mariage de l'une de ses filles.

M. Georges Bastien, avec quelques membres de sa famille, est en voyage à Edmonton.

Mardi dernier, notre Père curé se rendait à Grande Prairie rencontrer Son Exc. Mgr Routhier pour y jeter les bases d'une section de la J.E.C. Nous savons tous que c'est grâce à l'expérience et au dévouement de Mère Marie de Sainte-Flore d'Auvergne, c.s.c., que nous aurons, là comme ailleurs dans notre vicariat, une unité d'Action catholique spécialisée. A Grande Prairie, la dévouée Mère fut l'âme des journées d'étude.

Plusieurs de nos hommes nous ont quittés pour les chantiers, entre autres M. Nap. Brulotte, son frère Henri et un plus jeune frère Guy. D'autres suivront bientôt.

Dans la semaine du 18 novembre, M. l'abbé Claude Dechamplain se rendait à Edmonton, auprès des autorités du Département de l'Education, au sujet de notre nouveau district scolaire.

Depuis longtemps, nous constations le besoin d'améliorer le système de chauffage de notre église. Après avoir recouvert la voûte d'un gros papier, une souffleuse y a poussé plus de dix charges de ripes. Adieu les fentes qui laissaient passer la chaleur! Et notre fournaise s'est fait jouer un mauvais tour. On l'a entourée d'un mur de ciment de six pouces d'épaisseur. Toutes les conduites d'air chaud et d'air froid ont été retouchées, et pour cause. Dorénavant, le presbytère, avec sa fournaise indépendante, et l'église seront chauffés à l'air chaud.

Nous aurons sous peu notre journée de l'A.C.F.A., une fois que le comité local aura été réorganisé.

CALGARY

Le 22 novembre dernier est décédé à l'hôpital de Saint-Paul, M. R. Trudel après quelques jours de maladie. La nouvelle de la mort de M. Trudel a quelque peu surpris ses nombreux amis de Calgary, car M. et Mme Trudel venaient chaque année passer plusieurs mois chez leur fille, Mme Georges Simonin. Le corps de M. Trudel repose maintenant dans le cimetière de Lafond où les funérailles eurent lieu le 25 dernier. A Mme Trudel, ses filles Mme Georges Simonin et Mme H. Lavoie, de Lafond, et à son fils M. Trudel, de Red Deer, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Nous regrettons aussi d'apprendre que Mme R. Trudel a dû passer quelques jours à l'hôpital de Saint-Paul. Elle va depuis beaucoup mieux et est retournée chez sa fille Mme Lavoie.

* * *

M. J.-H. Leblanc a eu une rechute. Espérons qu'il se rétablira sous peu.

M. Lalonde, anciennement de Drumheller, est gravement malade à l'hôpital Sainte-Croix.

Aussi à l'hôpital Sainte-Croix M. Leclement, de Bottrel, qui a subi une fracture à la jambe.

* * *

M. et Mme Comeau ont la visite de Mlle Dumontier, garde-malade de Trochu.

* * *

Nouvellement arrivé dans la paroisse, M. Dufresne, de Shaunavon, Sask. Il est le frère de Mme Past.

* * *

Le 24 novembre il y eut réunion de famille chez M. Alphonse Laurendeau à l'occasion du 44ème anniversaire de mariage de M. et Mme P. Laurendeau.

* * *

M. et Mme Joseph Auclair sont partis lundi passé pour l'Est du Canada. Ils assisteront à la profession perpétuelle de leur fille Cécile (Soeur Marie Françoise) de la Congrégation des Soeurs Franciscaines, le 8 décembre. Tous les paroissiens ont toujours gardé un bon souvenir de Cécile et lui renouvellent par le correspondant leurs voeux respectueux. A cette occasion, pour celle qu'ils aiment appeller un enfant de la paroisse, ils offriront certainement quelques prières à la messe dimanche prochain.

* * *

Il y eut une soirée familiale chez Mme O. Bray, à l'occasion du 63ème anniversaire de naissance de M. V. Bernard.

* * *

On dit que M. G. Lafortune a eu la visite de Madame Lagrippe.

* * *

A la paroisse dimanche passé nous avons remarqué M. L. Normandeau, officier du "Wheat Pool".

* * *

Comme par les années passées il y a des cartes religieuses de Noël en vente après les messes du dimanche dans la salle de l'église.

La vraie éducation

(suite de la page 1)

lement nécessaire à la société. Si on enlève les croyances religieuses, on aura vite fait de les remplacer par d'autres croyances et de créer toutes sortes de faux dieux. L'Etat lui-même se fera tout puissant et totalitaire, et les vrais libertés ne seront plus respectées.

"Des observations faites dans d'autre spays, nous déclarons franchement que, à moins que le précieux héritage de notre liberté humaine pour l'éducation des enfants dans la foi de leurs ancêtres soit préservé, à moins que la religion ne revienne à une place d'honneur au foyer et à l'école, le monstre du communisme matérialiste, — qui n'est qu'un aspect marqué du nazisme et du fascisme contre lequel nos militaires ont combattu et pour lequel ils sont morts — demeurera sur notre pays et fera de notre peuple épris de liberté des esclaves sans âmes d'un Etat tout-puissant usurpant la place d'un Dieu tout-puissant."

Après avoir montré que les droits de l'Etat ne peuvent supprimer le droit des parents de donner à leurs enfants l'éducation religieuse qu'ils désirent, les évêques continuent:

"L'Eglise catholique est empressée à coopérer avec les parents et l'Etat pour faciliter et avancer le travail de l'école pour le bien spirituel et temporel des enfants. Nous apprécierions tout ce qui pourrait assurer la place légitime de l'enseignement religieux dans les écoles publiques, secondaires de même que primaires. La majorité des parents de cette province désireraient sûrement que leurs enfants reçoivent un enseignement religieux à l'école, et sûrement aussi, les différents corps religieux, protestants aussi bien que catholiques, seraient heureux de coopérer à un plan qui parviendrait à cette fin. Cependant les parents auraient le droit de retirer leurs enfants d'un enseignement religieux qu'ils jugeraient inacceptable. Les catholiques ont leurs propres principes religieux traditionnels et définis d'enseignement religieux lesquels doivent être respectés dans quelque plan qui soit fait. La sauvegarde des droits et des intérets des écoles séparées doivent toujours être pour les catholiques d'un intérêt vital.

"C'est notre plus ardent désir que la Commission royale trouve un moyen de s'assurer que toutes les écoles de la province contribueront à éduquer une génération grandissante dans la connaissance de Dieu, dans la crainte de Dieu et dans l'amour de Dieu, aidant ainsi à garder pour le Canada, son caractère chrétien auquel il est redevable pour sa liberté et son bonheur."

L'entraînement en Grande-Bretagne

Londres. — La "plus grande partie" de l'entrainement au combat des militaires britanniques aura lieu en Grande-Bretagne, a déclaré le premier ministre Clement Attlee. On lui demandait de faire enquête pour savoir si l'entrainement aurait lieu au Canada ou ailleurs outre-mer.

LAMOUREUX

Dimanche dernier, M. et Mme Adélard Houle avaient offert généreusement leur spacieuse et confortable résidence pour une soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme Edmond Gaumont qui ont décidé de quitter la ferme pour se fixer en ville. Ils ont transféré une partie de leurs propriétés à leurs enfants qui continueront le travail et garderont les traditions. Cette soirée se passa gaiement dans une grande partie de cartes avec prix pour les vainqueurs. Les gagnants furent: Mme Lucien Langlois, M. Ephrem Langlois, Mme Henri Normandeau et M. Normand Béhiel. Il y avait même un prix d'entrée remporté par Mme Joseph Godbout. Un délicieux goûter fut servi à tous les invités et vers la fin il y eut présentation d'un cadeau-souvenir aux deux héros de la fête. M. Gaumont reçut une belle table à café et Mme Gaumont un joli service à thé, en argent. Il va sans dire que nous regrettons profondément le départ de ces deux anciens, chrétiens exemplaires, généreux pour leur église, et sur le dévouement desquels on pouvait toujours compter.

* * *

Un comité de Dames vient d'être formé pour préparer une grande partie de cartes qui aura lieu le 15 décembre à la salle paroissiale. Mme Hector Lamoureux en est la présidente et ses assistantes sont: Mmes Joseph Godbout, Léo Godbout, Wilfrid Godbout et Alma Smith. Séance tenante, les personnes présentes offrirent les prix qui seront distribués à cette occasion. Nous invitons tous les paroissiens à réserver le 15 décembre pour cette soirée et nous espérons y voir tous nos amis d'alentour.

* * *

M. Pierre Moret et son fils Louis étaient en visite récemment à Lamoureux. M. Moret est de retour d'un voyage en Europe. Il nous a vivement intéressé en nous donnant ses impressions sur ce voyage entièrement par avion, sur l'état économique de ces pays, le marché noir, etc. Louis nous a parlé du commerce des fourrures et du radium dans le Nord.

* * *

Quelques-uns de nos jeunes qui travaillent en ville étaient en visite chez leurs parents, entre autres Mlles Imelda et Gilberte Normandeau ainsi que Philippe Gaumont.

DONNELLY

M. et Mme Lucien Maisonneuve sont les heureux parents de deux jumelles nées le 22 novembre et baptisées le 24. On leur a donné les noms de Marie-Laura-Cécile et Marie-Cécile-Lucille. M. et Mme Honoré Maisonneuve et M. et Mme Philippe Moquin étaient de cérémonie.

* * *

A la dernière assemblée des Dames fermières l'assistance était nombreuse. Félicitatons les dames pour l'intérêt qu'elles portent à leur organisation et aussi pour le magnifique ornement gothique dont elles ont doté notre église.

* * *

M. et Mme Adélard Rouleau sont partis en voyage pour la province de Québec où ils ont l'intention de passer trois mois.

* * *

Le R.P. Berthold visite notre école.

* * *

Les enfants de choeur organisent pour le 8 décembre, jour de l'Immaculée, une partie de whist militaire. Venez tous les encourager. . . ils le méritent n'est-ce pas?

* * *

Les jeunes ont hâte de patiner. Les travaux de la patinoire sont commencés. On devrait être capable d'essayer les patins sous peu.

Lisez et faites lire la Survivance.